

SOMMAIRE

PROTECTION DE LA NATURE

Note sur le mur du Grand Parquet à Fontainebleau, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 51

ENTOMOLOGIE

150 ans de réserves biologiques à Fontainebleau : un bilan entomologique, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 56

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : hiver 2001-2002, par Didier SENECAI, p. 66

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : printemps 2002, par Didier SENECAI, p. 71

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2002, par Didier SENECAI, p. 72

BOTANIQUE

Observation, en forêt de Fontainebleau, d'une laïche présumée disparue d'Ile-de-France : la Laïche à utricules lustrés, *Carex liparocarpos*, par Olivier NAWROT, p. 85

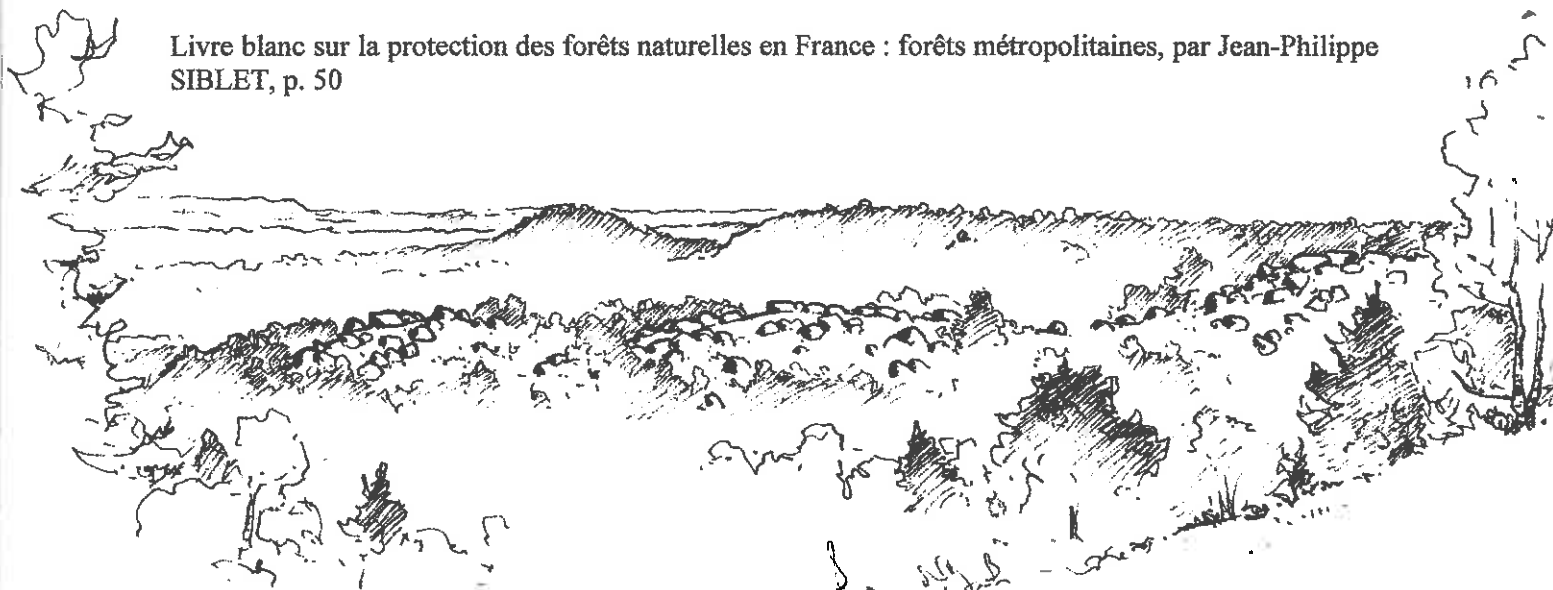
Redécouverte, en forêt de Fontainebleau, de deux stations d'Ail jaune, *Allium flavum*, par Olivier NAWROT, p. 91

METEOROLOGIE

Le temps à Fontainebleau : janvier – juin 2003, par Gérard FLEUTER, p. 93

ANALYSE D'OUVRAGE

Livre blanc sur la protection des forêts naturelles en France : forêts métropolitaines, par Jean-Philippe SIBLET, p. 50



ANALYSE D'OUVRAGE

Livre blanc sur la protection des forêts naturelles en France : forêts métropolitaines, ouvrage collectif sous la coordination de Daniel Vallauri, éditions Tec & Doc, 261 p.

Publié sous l'égide du WWF-France, cet ouvrage rassemble les contributions de 18 auteurs placés sous la coordination de Daniel Vallauri qui anime le programme « protection et restauration des forêts » au sein du WWF. Ce remarquable travail, extrêmement bien documenté, dresse un constat accablant sur l'état de conservations des forêts métropolitaines. Alors que la France compte environ le tiers des forêts des pays de l'Union Européenne, seul environ 1% de cette superficie bénéficie d'une protection relative à la biodiversité et une centaine d'espèces forestières, animales et végétales, sont menacés d'extinction.

Pour étayer ce constat, et proposer des solutions aux responsables politiques et aux gestionnaires, l'ouvrage se découpe en 6 parties. La première d'entre elles est destinée à faire le point sur l'état des connaissances concernant les forêts naturelles. On y trouve d'abord des définitions permettant de définir un référentiel commun entre les auteurs et les lecteurs. Suivent des développements sur l'évolution de la forêt française depuis la dernière glaciation, en fonction des changements climatiques. On y trouve également des chapitres particulièrement édifiants sur le rôle des perturbations spontanées, des herbivores et des grands carnivores, du bois mort et des cavités naturelles pour le fonctionnement de cet écosystème particulièrement complexe. Cette partie s'achève sur des notions telles que l'importance de la naturalité dans les paysages forestiers et les problèmes posés par la fragmentation des paysages forestiers. La seconde partie se penche sur l'état de la protection des forêts et de la biodiversité. Force est de constater que ce bilan n'est pas favorable. Nombreuses sont les forêts remarquables qui ne bénéficient d'aucune protection ou dont la biodiversité n'est pas suffisamment prise en compte. La troisième partie traite de l'état de la gestion des forêts protégées. La quatrième aborde les aspects culturels. Daniel Vallauri s'y livre à une parodie de dialogue entre un écologiste et un forestier. Le ton plaisant de ce texte n'empêche pas néanmoins d'y retrouver, pratiquement mot pour mot des arguments connus et encore entendus récemment sur le thème « sans le forestier, la forêt meurt ». L'avant dernière partie fait l'état des politiques et de l'économie. Enfin, la sixième et dernière partie propose des orientations pour l'action. Elle s'ouvre sur l'appel de 224 scientifiques français (parmi lesquels plusieurs de nos collègues) pour la protection des forêts françaises signé en septembre 2001. Cet appel vise à rappeler la nécessité d'une vision scientifique internationale pour la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestier, à demander une augmentation de l'investissement de la France dans les recherches scientifiques en écologie forestière et la conservation de la biodiversité ainsi qu'une politique de mise en oeuvre d'un réseau représentatif et fonctionnel de forêts protégées et de protection intégrale de grands ensembles forestiers. Annick Schnitzler plaide ensuite pour la mise en place d'un réseau de réserves intégrales dans une matrice de gestion durable. L'ouvrage s'achève sur des propositions visant à mieux protéger les forêts en Europe et en France.

La forêt de Fontainebleau est citée à de nombreuses reprises dans cet ouvrage (16 fois selon l'index), parfois comme exemple de forêt de plaine possédant encore des secteurs « vierges » mais, malheureusement plus souvent, comme témoin d'une forêt exceptionnellement riche mais insuffisamment protégée. La lecture de ce livre est captivante mais aussi particulièrement inquiétante. L'érosion de la superficie des forêts naturelles en France et en Europe apparaît comme inexorable malgré les appels récurrents des scientifiques et des naturalistes depuis des décennies. Parviendra t-on à inverser la tendance avant qu'il ne soit trop tard ? Voilà qui devrait interpeller ceux qui aujourd'hui s'opposent au projet d'extension des réserves biologiques intégrales (RBI) de Fontainebleau. Pourra t-on encore longtemps faire croire que 1300 hectares de RBI en forêt domaniale de Fontainebleau sont absolument incompatibles avec les autres usages de l'espace ? Pourquoi nier l'évidence de l'intérêt écologique, scientifique, pédagogique d'une telle démarche ? Peut-on refuser la proposition d'extension de l'O.N.F. sous prétexte que les raisins sont trop verts au risque de ne finalement obtenir que la grappe ? Une lecture attentive de l'ouvrage coordonné par Daniel Vallauri devrait ouvrir les yeux des plus sceptiques et renforcer les convictions des autres. Il faut féliciter chaleureusement tous les auteurs de ce document qui sera, sans nul doute, la référence en la matière pour les années à venir.

Jean-Philippe SIBLET

Note sur le Mur du Grand Parquet à Fontainebleau

par Philippe BRUNEAU de MIRE¹

Bref historique

Conçu essentiellement pour l'élevage et la conservation de gibier, le Grand Parquet a connu des fortunes diverses. Clos du mur objet de cet article, il fut vendu aux enchères à la Révolution le 23 février 1794, mais la vente fut annulée le 15 août de la même année par le Comité de Salut Public. Il fut réutilisé comme parquet à gibier sous le 1^{er} Empire. Après la Restauration on y créa un *tiré*, soit un aménagement en layons pour y permettre la chasse à tir. Après la destitution de Charles X, il ne fut rétabli que tardivement sous la Monarchie de Juillet, Louis-Philippe n'étant pas chasseur. Sous le Second Empire en revanche le Grand-Parquet fut agrandi jusqu'au Mont Aigu, puis amputé de la Plaine du Puits du Cormier sous la 3^{ème} République lors de la création du Polygone d'Artillerie. Les chasses présidentielles s'étant établies à Rambouillet sous la 3^{ème} République, il fut scindé en deux en 1900 entre un golf et un hippodrome. Un réaménagement de ce dernier et de la partie attenante de la plaine du Puits du Cormier ayant été envisagé, le devenir du mur et de ses abords doit désormais être pris en compte.



Constitué de blocs et couvert de dalles de grès, ce mur fut construit sous Louis XV en 1757 et remis en état par Napoléon en 1805. Il présente une face SE de 850 m environ le long de la route nationale 152 et une face orientée au S de 600 m environ en bordure d'un terrain militaire, l'ancien Polygone d'Artillerie. La hauteur du mur varie selon son emplacement. Elle est de 1,70 m environ en bordure du terrain militaire mais dépasse 2,50 m le long de la route. La totalité de la face Sud et une portion méridionale de la face SW, soit toute la partie qui limite l'hippodrome, sont exclus du périmètre de la « Forêt de Protection ». Le pied du mur est occupé par une pelouse rase, localement envahie d'ailantes et de recrues d'ormes, particulièrement le long de la route nationale.

¹ 10, rue Charles Meunier, 77210 Avon

Milieus naturels

Il s'agit d'un environnement où la pression humaine a toujours été forte. L'intérieur des murs était destiné à abriter des lapins de garenne, des chevreuils et même des daims, des lièvres, des faisans élevés à la Faisanderie, des perdreaux souvent récupérés dans les *tirés* de Sermaise plus favorables au petit gibier, surtout à plumes. En effet l'aridité qui sévissait au Grand-Parquet était telle que le renouvellement de la végétation soumise aux ravages de ses hôtes n'était pas assuré, si bien qu'on était contraint d'y amasser des branchages au moment des *tirés* pour que le petit gibier y trouvât refuge. Les lapins pullulaient et creusaient d'énormes terriers qui empêchaient par la même tout recroûtement.

A l'extérieur, la plaine du Puits du Cormier située sur son flanc Sud servit dès la Révolution de terrain d'entraînement à un régiment de cavalerie. Le piétinement des chevaux entraînait la formation de sable fluide qui s'accumulait en dunes le long du mur jusqu'à son sommet. Plus tard, la création du Polygone d'Artillerie dans cette même plaine provoqua à son tour par les tirs au canon de 75 de nombreux bouleversements. Ils furent aggravés par les fantassins avec des exercices de creusement de tranchées qui ont perduré jusqu'au delà de la seconde guerre mondiale. Plus tard il servit d'entraînement aux chars et véhicules tous terrains ainsi qu'aux motocyclistes de la gendarmerie pour lesquels furent conçus des aménagements spéciaux.

Biodiversité

Dans cet environnement perturbé le mur fonctionne comme un refuge. Ses propriétés thermiques d'accumulateur de la chaleur diurne se montrent favorables au développement d'une faune thermophile. De même la protection qu'il apporte contre les vents du N et du NW crée à sa base un microclimat sec et chaud.

Plantée de pins à diverses époques pour tenter de limiter l'érosion des sables, la végétation spontanée de part et d'autre du mur, hormis les bouquets d'arbres, pins ou chênes pubescents, est formée en grande partie d'une pelouse à *Silene otites* qui abrite une faune d'insectes exceptionnellement riche, constituée d'espèces caractéristiques des sables tertiaires du bassin parisien, héritière de la faune des dunes qui ont présidé à la formation du massif bellifontain. Il faut rappeler que sous l'Ancien Régime, avant les reboisements de résineux, ces milieux ouverts, landes ou bruyères, constituaient près de la moitié de la surface du massif alors qu'ils n'en représentent plus aujourd'hui qu'environ 3 %. Cette réduction de surface en fait l'une des biocénoses les plus menacées à Fontainebleau.

Les diverses utilisations, qui ont entraîné un renouvellement permanent du milieu, semblent paradoxalement être, au moins en partie, à l'origine de l'intérêt majeur qu'offre le patrimoine entomologique du Polygone. En effet la faune arénicole recherche un sol meuble et s'accommode mal de la croûte de mousses et de lichens qui se forme spontanément sur le sol livré à lui-même. Dans les conditions naturelles les affouillements provoqués par lapins et renards se chargent de ce brassage, ce qui n'est plus le cas dans la situation actuelle. Le nom du Polygone est cité une quarantaine de fois dans le catalogue rénové de GRUARDET des Coléoptères de Fontainebleau (v. CANTONNET & al.) pour des indications d'espèces jugées exceptionnelles ou uniques. Rappelons les plus remarquables :

- la forme nominale de *Campalita maderae* du bassin méditerranéen, normalement remplacée dans le nord de son habitat par l'espèce (ou sous-espèce ?) *europunctatum*, elle même aujourd'hui pratiquement disparue de nos régions ;
- *Broscus cephalotes*, encore fréquent dans les dunes littorales, dont Fontainebleau constitue l'une des rares stations continentales ;
- *Pelor curtus*, apparenté à des espèces ibériques, dont la répartition en France est essentiellement atlantique et dont la forme nominale paraît propre à Fontainebleau ; l'espèce a été également trouvée à Rambouillet (dans le terrain d'exercices militaires !) ;
- *Carterus fulvipes* et *Ditomis clypeatus*, espèces méditerranéennes particulièrement thermophiles, non revues depuis 1949 ;
- *Harpalus flavescens*, autre sabulicole classique du Polygone, associé à d'autres espèces de harpales de mêmes tendances écologiques ;
- *Poecilus punctatulus* non revu depuis 1907 mais rencontré plus récemment dans la carrière de sables de Maisse ;
- *Cymindis variolosa*, espèce méditerranéo-montagnarde à aire disjointe, connue seulement en Ile-de-France du Polygone et de Saclas ;
- différentes espèces de charançons de la tribu des *Cleoniini*, etc.

Toutes ces espèces sont des thermophiles, favorisées par la structure sablo-calcaire du sol, et que devrait privilégier la tendance actuelle à un réchauffement climatique. Toutefois la plupart d'entre elles n'ont pas été revues récemment, sans doute par suite de l'extrême morcellement des milieux ouverts. Mais, encore maintenant, la partie du Polygone réservée à l'entraînement des motocyclistes de l'Ecole de gendarmerie constitue la seule station où subsiste, selon des données récentes, en Ile-de-France et même au Nord de la Loire le criquet méridional *Oedaleus decorus*, où il se rencontre en compagnie d'une autre espèce méditerranéenne rarement rencontrée dans nos régions, *Aiolopus thalassinus*

Le mur lui-même sert de refuge à divers reptiles, notamment le lézard vert et le lézard des murailles, espèces protégées l'un et l'autre. Les hyménoptères nicheurs y sont particulièrement nombreux.

Espèces remarquables :

Tous les arthropodes signalés ici ont été observés au pied du mur, sur 200 m. environ le long de la route nationale, lors d'une étude réalisée au cours de l'été 2002.

Phanérogames

Allium flavum - protégé régional et espèce déterminante, est connu des murs du Grand-Parquet au moins depuis 1880 d'où il est cité à diverses reprises. Il a été encore revu en 1963 sur ce même mur par BOUBY et en 2003 par Olivier NAWROT et moi-même. Il s'agit donc d'une espèce bien en place à cet endroit.

Coléoptères Carabidae

Parophonus maculicornis - espèce déterminante ; a déjà été rencontré en 2001 parcelle 147 dans la plaine de la Chaise à l'Abbé.

Ophonus subpunctatus - espèce déterminante (groupe *punctatulus*) ; espèce non encore signalée de Fontainebleau (espèce méconnue ?)

Harpalus modestus - un de nos plus petits harpales, espèce très rare qu'on croyait éteinte en Ile-de-France, pour cela non retenue comme déterminante ; elle a été citée une seule fois de Fontainebleau au début du siècle dernier, sa redécouverte constitue une véritable surprise ;

Synuchus nivalis - protégé régional, espèce déterminante ; espèce submontagnarde, en très forte régression partout

Masoreus wetterhalli - espèce peu courante, bien représentative des sables de Fontainebleau dont c'est l'unique implantation en Seine-et-Marne.

Coléoptères Curculionidae

Peritelus rusticus - espèce déterminante, rare, non encore signalée à Fontainebleau mais connue de Villecerf ;

Strophosoma (Neliocarus) faber - espèce déterminante, considérée comme très rare mais qui semble assez largement répandue à Fontainebleau.

Araignées

Atypus affinis - Petite Mygale rare dans le Nord de la France et caractéristique des sables de Fontainebleau, protégée en Angleterre

Il a donc été trouvé 6 espèces déterminantes dont 2 sont protégées régionales et 2 nouvelles pour le massif ; une 3^{ème} espèce signalée une seule fois de Fontainebleau depuis plus d'un siècle et qu'on croyait localement éteinte a été retrouvée ; de plus figure sur cette liste deux espèces rares typiques des sables bellifontains. Compte tenu que ces recherches, essentiellement dirigées pour l'obtention de données numériques, n'ont rien d'exhaustif au plan qualitatif, elles permettent d'affirmer l'intérêt exceptionnel du site, déjà connu de longue date des scientifiques.



Harpalus modestus



Ophonus subpunctatus



Synuchus nivalis



Le mur, côté Sud.



Le mur, côté route d'Orléans



Le dessus du mur constitue un site privilégié pour une flore xérophile



Une erreur à éviter : l'usage des désherbants



Début de dégradations côté Sud



Le mur du Grand Parquet

Principales menaces

Un réaménagement de l'hippodrome du Grand-Parquet a été envisagé par l'utilisateur du site. Le stationnement des véhicules le long de la route nationale lors des manifestations crée en effet un réel problème. Suite à la libération du terrain d'exercice militaire situé au sud de l'hippodrome, un parc à voitures pourrait y être envisagé. Cette utilisation éventuelle du terre-plein ne met pas en danger les espèces ci-dessus, comme le démontre le parc de stationnement de la vallée de la Solle dont la biodiversité n'est pas altérée dans la mesure où le piétinement empêche la formation d'une croûte qui lui est défavorable. Il convient cependant d'éviter tout revêtement et de respecter le substrat en laissant librement se développer une pelouse spontanée.

Par ailleurs la dégradation actuelle du mur est préoccupante car elle pourrait conduire à sa démolition ou du moins à l'aménagement d'accès plus vastes à l'hippodrome.

Propositions de gestion

Le mur doit être maintenu dans son intégralité autant pour sa valeur historique que pour les espèces dont il favorise la présence. Son entretien et sa remise en état paraissent nécessaires.

En outre il est utile que soit respectée une bande de quelques mètres à l'extérieur du Grand-Parquet (nous proposons 3,5 m.), aussi bien côté route que côté terrain militaire, afin d'assurer le maintien de la flore et la faune thermophile qui l'occupe. L'usage d'intrants de toute nature (notamment de désherbants) devrait y être prohibé. Seul un entretien manuel à la charge de l'utilisateur devrait être envisagé.

Conclusion

Le massif de Fontainebleau a été retenu comme Réserve de la Biosphère sur divers critères et notamment celui de sa biodiversité. Mais celle-ci n'est garantie que par le statut de Forêt de Protection, dont la vocation s'applique essentiellement au domaine forestier ; il n'assure qu'imparfaitement la protection des milieux ouverts qui constituent l'un des enjeux majeurs de Fontainebleau et il est évidemment inopérant dès lors qu'il s'agit d'exclus. Malheureusement la plus grande diversité biologique de ces milieux à Fontainebleau se trouve concentrée dans les limites du Polygone d'Artillerie, et précisément dans sa partie exclue du périmètre de protection. Cette situation paradoxale vient à l'appui de cette demande pour justifier la mise en œuvre de mesures conservatoires.

Bibliographie sommaire

- BALAZUC J. & FONGOND H., 1989 – Catalogue des Coléoptères de l'Ile-de-France, I *Cicindelidae*, *Carabidae*. *Bulletin de liaison de l'ACOREP* (suppl. 11) : 101 p.
- BRUNEAU de MIRE Ph., 2002 – L'homme est-il une menace pour la biodiversité ? *Insectes*, 125 (2) : 3-6.
- CANTONNET F., CASSET L., TODA G., 1997.- Coléoptères du massif de Fontainebleau et de ses environs, *Association des Naturalistes de la Vallée du Loing* : 306 p.
- CSRPN et DIREN Ile-de-France, 2002 – Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Ile-de-France. Cachan, Diren idf. ed. : 207 p.
- DOMET, P., 1873 – Histoire de la Forêt de Fontainebleau. Paris, Hachette : 404 p.
- GRUARDET F. 1930.- Catalogue des Insectes Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau. *Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, Moret-sur-Loing, 227 p.
- VOISIN J.-F., 1992 - Catalogue des Coléoptères de l'Ile-de-France, IV *Curculionidea*. *Bulletin de liaison de l'ACOREP* (suppl. 19) : 146 p.

150 ans de réserves biologiques à Fontainebleau un bilan entomologique

par Philippe BRUNEAU de MIRE¹

Pour un entomologiste, le premier des facteurs à l'origine de la richesse biologique du massif de Fontainebleau a été de toute évidence la création des séries artistiques épargnées par l'exploitation forestière. On ne peut trouver meilleur historien des réserves domaniales, pour avoir participé à leur mise en place, qu'Henri FLON, secrétaire du Conseil National de la Protection de la Nature en France et secrétaire général de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau au temps où André Billy en était le président. On trouvera en annexe le texte intégral de son intervention lors de la Conférence pour la Protection de la Nature qui en 1948 vit la naissance de l'UICN. Les sages dispositions qu'il énonce furent hélas balayées lors la création de l'ONF et reniées par ceux-là mêmes qui avaient participé à les promouvoir. Ce texte reste encore aujourd'hui d'une brûlante actualité et mérite d'être relu et médité, lors de ce cent cinquantième anniversaire des réserves, par tous les protagonistes des querelles stériles qui secouent encore les défenseurs de la forêt.

Parmi les points forts de ce texte, il faut retenir l'ancienneté des fondements de la sylvie à l'origine de la construction du Palais, l'intérêt qu'elle a suscité près des savants du monde entier dès le XVII^{ème} siècle, l'engouement initié par le Romantisme et la nouvelle école de peinture, enfin, avec la création des séries artistiques, le souci de protéger les vieilles hêtraies dont certaines ont malheureusement été rasées aujourd'hui (Bas Bréau, Ventes à la Reine), celui de sauvegarder le pré-bois à chêne pubescent de l'envahissement par les pins. A l'époque l'enrésinement était déjà accusé de mettre en péril les richesses biologiques de Fontainebleau, d'où le besoin de mettre en place un réseau diversifié de réserves pour mieux lutter contre l'envahisseur. Et FLON de conclure : « *Puissent le travail et les directives de la Commission consultative des Réserves de la Forêt de Fontainebleau servir d'exemples, être suivis et compris pour l'avenir de la forêt et de la Protection de la Nature.* »

Le souci de rentabilité à court terme a écarté ces résolutions puisque, au titre des dommages de guerre, l'Allemagne nous fournissait peu après les semences de pins qui ont ainsi permis de recouvrir les dernières platières restées à l'état naturel, tandis que la création de l'ONF entraînait la disparition des réserves artistiques, réduites pour mémoire à un noyau restreint de réserves biologiques. L'Art n'était plus à l'ordre du jour et la Science difficilement tolérée. Et la 'Commission consultative' mise en veilleuse par les gestionnaires, un moment relevée de ses cendres sous le nom de 'Comité scientifique', a sombré de nouveau dans l'oubli. Pourtant il règne actuellement beaucoup d'agitations autour de la sauvegarde de la biodiversité et le développement durable, thèmes récemment découverts. Ils misent surtout, par des mots abstrus, à masquer nos erreurs et incapacités passées et tromper l'ignorance du public, considérablement aggravée durant ces dernières décennies par l'abandon à tous les niveaux de l'enseignement des sciences de la nature, désormais réservées à quelques maniaques séniles. Et ce qui semblait acquis fait l'objet de nouvelles études, car l'incompétence se nourrit de la défiance à l'égard des prédécesseurs.

Laissons là ces aspects négatifs et interrogeons-nous sur le bilan actuel de ce qu'il subsiste de ces réserves où d'aucuns voudraient voir un simple conservatoire de curiosités. Cent cinquante ans de recul suffisent à révéler quel est leur bénéfice mais aussi leurs faiblesses.

Au plan de la faune entomologique, il n'y a pas, à proprement parler, d'espèces qui soient propres aux réserves biologiques. Elles ont toutes la faculté de s'implanter ailleurs là où des conditions favorables se présentent, selon une dynamique propre à chaque espèce. Mais ce dynamisme est souvent très faible lorsqu'il s'agit d'espèces fortement spécialisées. C'est ce qui explique que certaines d'entre elles n'ont que très rarement été rencontrées hors de forêts bénéficiant de semblables dispositions. On peut donc en conclure qu'elles le sont attachées, tout en soulignant qu'elles peuvent fort bien quoique rarement se rencontrer ailleurs. Outre la persistance de bois mort sur pied, donc correctement drainé, un facteur parmi d'autres explique la disjonction de ces répartitions : beaucoup d'espèces phyto-xylophages ne peuvent prospérer que sur des arbres en situation de stress hydrique. Celui-ci est atteint naturellement en période de sécheresse au cours des étés méditerranéens.

¹ 10, rue Charles Meunier, 77210 Avon

Là où le déficit pluviométrique est faible comme en France moyenne, ce stress ne peut intervenir que chez des arbres mûrs proches de la sénescence. Ainsi le grand Capricorne qui colonise même des chênes de faible taille en Méditerranée ne se rencontre dans nos régions que sur les plus vieux arbres. L'exploitation à courte révolution de forêts équiennes l'a donc éliminé de beaucoup de forêts.

Trois massifs principaux en France continentale ont fait l'objet de mesures conservatoires, à l'origine conçues dans un but artistique ou paysager, encore que celles-ci aient été partiellement ou totalement remises en cause aujourd'hui. Il s'agit des forêts domaniales de Compiègne (avec la réserve des Hauts Monts), Fontainebleau, Tronçais enfin (avec la futaie Colbert). Au plan entomologique de nombreuses espèces d'insectes présentent une répartition disjointe, commune à ces trois forêts ou parfois à deux d'entre elles seulement, Compiègne se montrant trop froid pour quelques unes. Ce sont ces espèces qu'on peut légitimement considérer, bien que non caractéristiques, comme liées à l'existence même de ces réserves, d'où elles pourraient recoloniser, si les conditions le permettent, d'autres stations.

Il s'agit en l'occurrence essentiellement de la faune dite 'saproxylique' dont s'est particulièrement préoccupée la Communauté européenne. Ce sont des espèces inoffensives pour les arbres, la plupart concourant au nettoyage du bois mort. Une majorité d'espèces pouvant répondre à la définition ci-dessus est constituée par les coléoptères, car leur distribution et leurs mœurs sont mieux connues. Mais sont concernés au même titre, et peut-être bien davantage, les diptères, de beaucoup moins bien inventoriés. Les orthoptères, les aquatiques ne sont pas en cause, tandis que les lépidoptères sont pauvrement représentés dans cette guilde, seulement par de petites espèces hautement spécialisées.

Etablir une liste des coléoptères tributaires des réserves n'est pas réalisable en raison des trop grandes lacunes de nos connaissances. Seules les espèces protégées et déterminantes ou d'autres dont la chorologie est bien connue sont prises en compte dans la liste ci-dessous :

Staphylinidae

Thoracophorus corticinus MOTSCHOUISKY

Pselaphidae

Trichonyx sulcicollis REICHENBACH

Scydmaenidae

Stenichnus foveola REY 1888 (= *compendiensi* Méquignon)

Histeridae

Abraeus parvulus AUBÉ

Aeletes atomarius AUBÉ

Scarabaeidae

Trox perrisi FAIRMAIRE

Osmoderma eremita SCOPOLI (Protégé national, espèce prioritaire inscrite à l'annexe II de la Directive "Habitats").

Cetonischema aeruginosa DRURY (Protégé régional)

Liocola lugubris HERBST (Protégé régional)

Potosia fieberi KRAATZ

Elateridae

Lacon querceus HERBST (Protégé régional)

Anchastus acuticornis GERMAR

Elater ferrugineus LINNE

Megapenthes lugens REDTENBACHER

Procræus tibialis LACORDAIRE

Ischnodes sanguinicollis PANZER

Limonicus violaceus MÜLLER P.W. (Inscrit à l'annexe II de la Directive "Habitats").

Cerophytidae

Cerophytum elateroides LATREILLE

Melasiidae

Isorhipis melasoides LAPORTE

I. marmottani BONVOULOIR

Eucnemis capucinus AHRENS

Dromaeolus barnabita VILLA

Buprestidae

Dicerca berolinensis HERBST (Protégé régional)

Eurythrea quercus HERBST (Protégé régional)

Cerambycidae

Aegosoma scabricorne SCOPOLI (Protégé régional)

Anthribidae

Platyrhinus latirostris FABRICIUS

Curculionidae

Gasterocercus depressirostris FABRICIUS

Camptorrhinus statua ROSSI

Cette liste est évidemment loin d'être exhaustive. La famille des *Melandryidae* par exemple, constituée essentiellement de saproxylophages, pourrait figurer presque entièrement dans cette catégorie. Seule leur répartition imparfaitement inventoriée n'a pas permis de les retenir en tant qu'espèces déterminantes ou inféodées à la présence de réserves. Elles ne figurent donc pas dans la liste ci-dessus. D'un autre côté certains des taxa cités pourraient ici ou là se rencontrer hors de telles forêts, pour peu qu'ils y trouvent un habitat convenable. Cependant il est raisonnable d'affirmer qu'ils n'ont pu se maintenir jusqu'à aujourd'hui près de chez nous que grâce à la persistance de ces zones protégées.



Liocola lugubris



Limoniscus violaceus



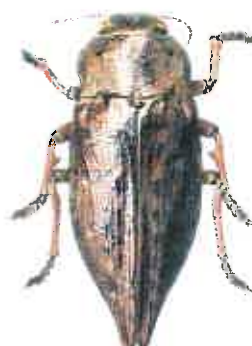
Cetonischema aeruginosa



Aegosoma scabricome



Lacon querceus



Dicerca berolinensis



Eurythyrea quercus

Quelques espèces des réserves biologiques



le Zabre obèse



la Cicindèle sylvatique



l'Ophone en cœur

Les milieux ouverts renferment aussi des espèces protégées reléguées à Fontainebleau

Mais la richesse biologique de Fontainebleau ne se limite pas à celle de ces réserves biologiques intégrales (RBDI), héritières des réserves artistiques. Les réserves dirigées avaient été conçues par FLON, comme il ressort clairement du texte cité en annexe, pour permettre de combattre efficacement l'extension naturelle du pin et accessoirement du hêtre dans le pré-bois à chêne pubescent, considéré comme une des formations les plus remarquables de la forêt de Fontainebleau. Malheureusement, en dépit de la nuisance du pin, clairement dénoncée, la politique de gestion de la forêt a connu une orientation exactement inverse avec des semis de résineux dans les landes encore épargnées, ou des plantations après des coupes à blanc de feuillus. De telle sorte que les milieux ouverts, après en avoir occupé près de la moitié, ne représentent plus actuellement que 2% à 3% du massif. Cependant, dans les réserves dirigées, si l'on n'a pas cru devoir éliminer les pins, du moins ne les a-t-on pas artificiellement introduits. Grâce à ces réserves, et grâce aussi aux terrains militaires restés sous le contrôle de l'armée, la flore et la faune si remarquables de ces milieux a pu être en partie préservée, à l'exception notable toutefois de la seule phanérogame endémique de Fontainebleau, *Arenaria grandiflora* ssp. *triflora* Linné qui ne subsiste plus qu'à faveur de sa mise en culture.

En conséquence la persistance d'une flore herbacée variée a permis de conserver une faune de phytophages généralement exterminée ailleurs par l'usage des insecticides et des engrais, au premier rang desquels se placent les lépidoptères. Malgré une réduction certaine de beaucoup d'entre eux, c'est aux réserves dirigées moins atteintes par l'enrésinement qu'on doit à Fontainebleau la présence quasi exclusive de certaines espèces comme le Sylvandre ou la Petite Violette. Mais d'autres ont disparu et il est particulièrement significatif que ce soient les espèces les plus thermophiles qui ont le plus souffert alors que paradoxalement les périodes chaudes que nous venons de connaître ont favorisé l'expansion d'espèces méditerranéennes ou sarmatiques. La disparition du Grand Nègre des Bois, du Franconien et de quelques autres jadis abondants ne peuvent s'expliquer que par le recul d'un habitat essentiellement constitué de platières et de chaos gréseux non boisés où la roche fonctionne comme accumulateur de chaleur. Cependant leur facilité de déplacement qu'autorise le vol permet d'espérer ici ou là des réapparitions si les conditions redevenaient favorables.

Il y va tout autrement pour les coléoptères à mobilité réduite et particulièrement ceux qui ont perdu l'usage de leurs ailes chez lesquels le morcellement de l'habitat correspond à un arrêt de mort. Cette faune est essentiellement formée d'une riche guildes d'arénicoles dont la plupart sont aujourd'hui confinés à Fontainebleau, parfois aussi aux dunes de la Manche ou de la mer du Nord. Mais cette guildes a terriblement souffert de l'enrésinement et de la réduction des landes au point que beaucoup d'espèces, jadis communes, ne se rencontrent plus guère aujourd'hui que dans les carrières situées à la périphérie de la forêt. Il n'en reste pas moins que certaines réserves dirigées comme celle de Chanfroy ont joué du fait de leur superficie un rôle important dans la conservation de beaucoup d'entre elles.

Pour conclure, on peut affirmer que, grâce à nos aînés, l'existence de réserves a été l'élément déterminant du développement et du maintien de la richesse biologique de Fontainebleau. Au moment où dans le contexte urbain ou le domaine agricole, les polluants de toute nature font redouter un appauvrissement drastique des ressources biotiques, les massifs forestiers, avec leurs réserves, restent le dernier recours de la conservation au bénéfice des générations futures.

Cependant, certains des concepts d'Henri FLON demandent aujourd'hui à être revus. Le pin, dont il redoutait l'effet réducteur dans le pré-bois a désormais envahi des réserves intégrales comme au Mont Jussieu où il tend à étouffer la genevraie subsistante ; ailleurs, faute d'être contenu par un écosystème équilibré, il élimine progressivement toute autre végétation. L'ailante se montre également en progression autour de Franchard par exemple et s'insinue à l'intérieur de la réserve intégrale du Chêne brûlé. Le raisin d'Amérique s'implante dans les sous-bois là où il y a des chablis empêchant tout recru, la récente tempête lui a largement ouvert la porte de ces réserves. La diversité biologique face à des espèces allogènes agressives risque de payer fort cher un manque de vigilance lorsque seule importait la production sylvicole. Berceau de la protection de la nature, il ne faudrait pas que Fontainebleau en devienne le cénotaphe.

Quelques Rhopalocères



le Grand Nègre des Bois



le Franconien

Certains ont disparu



la Petite Violette



le Sylvandre



le Morio



la Grande Tortue

d'autres se rencontrent encore

Annexe

LES RESERVES ARTISTIQUES ET BIOLOGIQUES

Dès le Moyen Age, la « Forêt de Bière » ou de Fontainebleau a déjà retenu l'attention des hommes et du souverain puisque LOUIS VII y fit construire un rendez-vous de chasse. Sans doute la majesté du site et le pittoresque des lieux engagèrent ses successeurs à transformer ce modeste débotté en un magnifique Palais.

Mais ce n'est vraiment qu'à partir du XVII^{ème} siècle que la forêt de Fontainebleau fut découverte par les naturalistes qui y venaient à la recherche de la plante rare pour le compte de Gaston d'ORLÉANS, frère de LOUIS XIII. C'est ainsi que le plus ancien document connu sur la flore de Fontainebleau date de 1636 et que l'on y trouve mentionnée la plus grande partie des espèces qui, aujourd'hui encore, y attirent les botanistes modernes.

Cette forêt qui a subi des défrichements successifs et toutes sortes de vicissitudes, notamment la bonne et la mauvaise fortune de la France, eut sa superficie boisée réduite si l'on en croit les plans anciens. En 1624, la carte de PICART nous apprend que la vieille futaie couvrait 18 à 19.000 arpents (20% environ de la surface totale), alors qu'en 1705, la carte de DE FER n'indique plus que 13.000 arpents seulement de surface boisée contre 26.000 arpents de superficie totale, soit 50 % de vides. La forêt de Fontainebleau conserve quand même ses massifs les plus importants (Bas-Bréau, Tillaie, Gros Fouteau, Ventes à la Reine) qui seront plus tard les germes des futures Réserves artistiques.

En 1664, Barillon d'AMONCOURT, grand maître des Eaux et Forêts de l'Ile-de-France, essaya de mettre de l'ordre dans « la forêt la plus irrégulière du monde » et déjà nous voyons apparaître chez lui l'intention de répondre au désir du souverain de respecter les vieilles futaies qui formaient l'ornement des environs de Fontainebleau et suscitaient l'admiration de Louis XIV lors de ses passages dans la forêt et de ses séjours au Palais.

TOURNEFORT et les naturalistes du XVIII^{ème} siècle : Bernard de JUSSIEU, Sébastien VAILLANT, et LINNE lui-même visitèrent Fontainebleau. Depuis, Fontainebleau a reçu tous les biologistes du monde qui, dans les domaines les plus variés des sciences naturelles, sont venus chercher à la limite de leur aire, des espèces qui ont trouvé là, grâce à l'exposition, au sol et aux microclimats très variés du massif, des stations de prédilection, des biotopes analogues à ceux de leur patrie d'origine.

En dehors des naturalistes, pendant tout le XVIII^{ème} siècle et jusqu'à la Révolution, si la forêt de Fontainebleau n'a pas suscité de la part des souverains qui se succédèrent, la même admiration qu'à leurs ascendants qui y appréciaient particulièrement le plaisir de la chasse, le public, sous l'influence des idées nouvelles et surtout de J.-J. ROUSSEAU, s'intéresse de plus en plus à la nature sauvage.

A l'aube du XIX^{ème} siècle, le Romantisme fait bénéficier la Forêt de Fontainebleau d'une vogue qu'elle n'avait pas encore connue et qu'elle conservera toujours.

Succédant à LANTARA et à BRUANDET qui installèrent leur chevalet dans les déserts d'Apremont et les futaies du Bas Bréau, en 1810 les premiers rapins arrivèrent à Chailly et à Barbizon, à la recherche des motifs qui vont illustrer cette région.

Sous la Restauration, l'Administration des Eaux et Forêts réorganisée par la loi de 1801 veut profiter de l'expérience fructueuse faite par LEMONNIER en 1785 et va repeupler en pins sylvestres plus de 6.000 hectares de landes et de rochers. L'aspect de la Forêt de Fontainebleau va donc changer ; il va changer d'autant plus que le traitement des futaies par la méthode des éclaircies va nécessiter une suite de coupes parmi les arbres les plus vieux et les plus décrépits qui sont les modèles les plus chers aux peintres de Barbizon. En ceux-là et en Théodore ROUSSEAU, leur chef, qui s'installe à Barbizon pendant l'hiver 1836-1832, la Forêt va trouver ses défenseurs les plus énergiques.

Le Premier Guide du Voyageur à Fontainebleau date de 1820 et la création des sentiers Denecourt de 1839. Les premiers touristes et les peintres de Barbizon deviennent les apôtres les plus convaincus de la vieille futaie romantique et s'insurgent contre les plans rationnels d'aménagement de l'administration des Eaux et Forêts. L'Ecole de Barbizon intervient en 1811 auprès de Louis-Philippe

pour qu'une coupe extraordinaire soit annulée dans les cantons de la Tillaie, de la Table du Grand Maître et de la Croix du Grand Veneur. Une entente tacite intervient entre l'Administration et les peintres : le Bas Bréau, la Tillaie et le Gros Fouteau, leurs cantons favoris vont être épargnés.

L'année 1853 marque une date importante dans l'histoire de la Forêt, puisqu'elle voit la création d'une première réserve de 624 hectares, désignée par une Commission mixte à laquelle participèrent forestiers et artistes et qui met à l'abri les cantons du Bas-Bréau, du Cuvier Châtillon, de Franchard, des Gorges d'Apremont, de la Solle, du Mont Chauvet, qui constituent les ateliers préférés des peintres. Un décret du 13 avril 1861 crée officiellement la « Série Artistique » qui occupe désormais une superficie de 1092 hectares. En 1892 elle est incorporée dans la 21ème Série de l'aménagement et celle-ci est alors portée à 1616 hectares 39. « Cette section », dit l'aménagiste, « est considérée par les artistes et les promeneurs comme leur domaine, et ne peut être soumise à aucune exploitation régulière ».

En 1904, un nouveau décret d'aménagement élève à 1692 hectares la superficie des « Séries artistiques » de la Forêt de Fontainebleau. *Ces séries artistiques, créées à Fontainebleau en 1853. étendues timidement à certains beaux sites de France. sont à la base de la Protection de la Nature en France et dans le monde entier.*

La Protection de la Nature née à Fontainebleau, c'est Fontainebleau qui reste le guide en cette matière, et c'est ainsi qu'à un moment de l'histoire de notre pays particulièrement crucial, lors de la Libération de la France, en 1944-1945, j'ai demandé et obtenu au nom des « Amis de la Forêt de Fontainebleau », la création d'une *Commission consultative des réserves artistiques et biologiques de la Forêt de Fontainebleau* qui fut instituée par arrêté du Ministre de l'Agriculture et date du 23 juillet 1945. Cette Commission est née pour mettre un frein aux exploitations abusives qui menaçaient de se poursuivre dans les vieux massifs, et que 8 siècles de notre histoire avaient épargnés.

Par la création de cette Commission des Réserves de la Forêt de Fontainebleau, les artistes, les écrivains, les touristes et les biologistes vont pouvoir discuter et s'entendre avec l'Administration des Eaux et Forêts dans le but de conserver à la Forêt les sites et les stations d'un intérêt remarquable pour les uns et les autres, et qui jusque-là n'avaient pas été préservés d'une manière suffisamment efficace.

La Commission des Réserves de la Forêt de Fontainebleau présidée par le Directeur général des Eaux et Forêts comprend 2 Sous-Commissions :

1° *La Sous-Commission Artistique* (Lettres, Arts et Tourisme), présidée par M. André BILLY, de l'Académie Goncourt, Président de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau, auquel on doit tant pour la protection de la Forêt, et dont les membres ont été choisis parmi les personnalités du monde artistique, littéraire ou du Tourisme.

2° *La Sous-Commission des Sciences biologiques.* présidée par M. Ph. GUINIER, correspondant de l'Institut, directeur honoraire de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, qui comprend comme membres, les savants et les biologistes les plus qualifiés en matière de protection de la nature.

Depuis l'institution de cette Commission, une étude approfondie de tous les milieux de la Forêt de Fontainebleau a été faite, et il fut proposé une transformation et une modification du Statut des *Séries Artistiques* en *Réserves* et la création de *Réserves Biologiques* choisies parmi les milieux les plus caractéristiques et les plus riches en espèces animales et végétales.

Jusqu'alors, et en dehors du Parc national du Pelvoux en Haute Maurienne, des Réserves créées par la Société nationale d'Acclimatation de France, en Camargue, dans le Massif de Néouvielle (Hautes-Pyrénées), au Lauzannier (Basses-Alpes) et à Perros-Guirec, l'Administration des Eaux et Forêts classait tous les sites remarquables au point de vue artistique, pittoresque ou scientifique sous le même vocable de Séries artistiques (ex. forêt de la Sainte-Baume, Forêt de Tronçais, etc.) dont la notion avait pris naissance à Fontainebleau en 1853. C'est ainsi qu'en France il fut créé depuis cette date un peu plus de 4.000 hectares de Séries artistiques dans les forêts domaniales ou soumises au régime forestier, ce qui est bien peu.

Le regretté Inspecteur général des Eaux et Forêts GRANGER en a donné la définition suivante : « On appelle Série artistique une partie de Forêt, où, soit en raison de la beauté des arbres, soit à cause du site, on renonce dans un but artistique aux règles habituelles de la gestion forestière, et qu'on laisse par conséquent en dehors de toute exploitation forestière. »

Cette définition romantique de la Série artistique apparaît ainsi plus subjective que technique, et les événements survenus en 1944 montrèrent qu'il était nécessaire de définir d'une manière plus précise les conditions de conservation du milieu selon le but poursuivi. C'est pourquoi la Commission consultative des Réserves de la Forêt de Fontainebleau proposa les classes de Réserves suivantes :

1° *Réserves artistiques* - Le but recherché par l'artiste ou le touriste est la beauté du site, du peuplement, l'étrangeté du paysage ou des arbres qui le composent sans se soucier de son intérêt scientifique. Aussi a-t-on été amené à demander la transformation en réserves biologiques d'anciennes parties de séries artistiques qui constituaient des biotopes particuliers et qui, au point de vue artistique, ne présentaient qu'un intérêt secondaire, ou bien se trouvaient protégées plus efficacement contre la main de l'homme du fait de leur changement de statut. La définition suivante a été proposée pour les Réserves artistiques : on appelle Réserve artistique une portion de territoire forestier boisé ou non qui doit rester soumise aux règles d'un aménagement spécial, les opérations que celui-ci prévoit n'étant pas de nature à modifier le caractère du milieu dans un sens défavorable à l'intérêt artistique ou pittoresque qu'il présente.

Les Réserves artistiques ainsi définies couvriront une superficie de 2.909 hectares environ.

2° *Réserves biologiques* - Au point de vue biologique, il importe de pouvoir conserver intacts les caractères des milieux et des biocénoses différents du Massif de Fontainebleau. Cette conservation ne peut avoir lieu qu'en tenant compte de leur situation, de leur histoire, de leur stade d'évolution et de leur intérêt scientifique passé, présent ou futur. Aussi est-il apparu nécessaire de créer, en fonction de ces facteurs en des points déterminés de la forêt un certain nombre de Réserves soumises à un régime différent et défini qui soient, ou bien laissées à l'abandon sous la seule action des facteurs du milieu, ou bien dirigées, ou bien contrôlées par les biologistes. Ce régime nouveau permettra aux générations futures de savants et de forestiers de faire le bilan de la non-intervention ou de l'intervention de l'homme selon le régime imposé aux parcelles ; notamment biologistes et forestiers interviendront pour maintenir un équilibre et un milieu qui se trouvaient menacés par suite de l'introduction d'espèces nullement autochtones telles que le pin sylvestre (*Pinus sylvestris* L.) qui, sans cette intervention, auraient disparu malgré leur intérêt remarquable.

Ces considérations aboutirent à adopter une terminologie classant les Réserves biologiques en 3 catégories correspondant à un mode de traitement et un statut particuliers imposés à chacune d'elles selon le but poursuivi.

a) *Réserves biologiques (sensu stricto)*. - On appelle Réserve biologique une portion de territoire forestier boisé ou non où on laisse évoluer flore et faune sous la seule action du milieu naturel sans aucune intervention de l'homme, de quelque nature qu'elle soit, même dans un but scientifique. Dans une telle Réserve, les chablis ne seront pas enlevés.

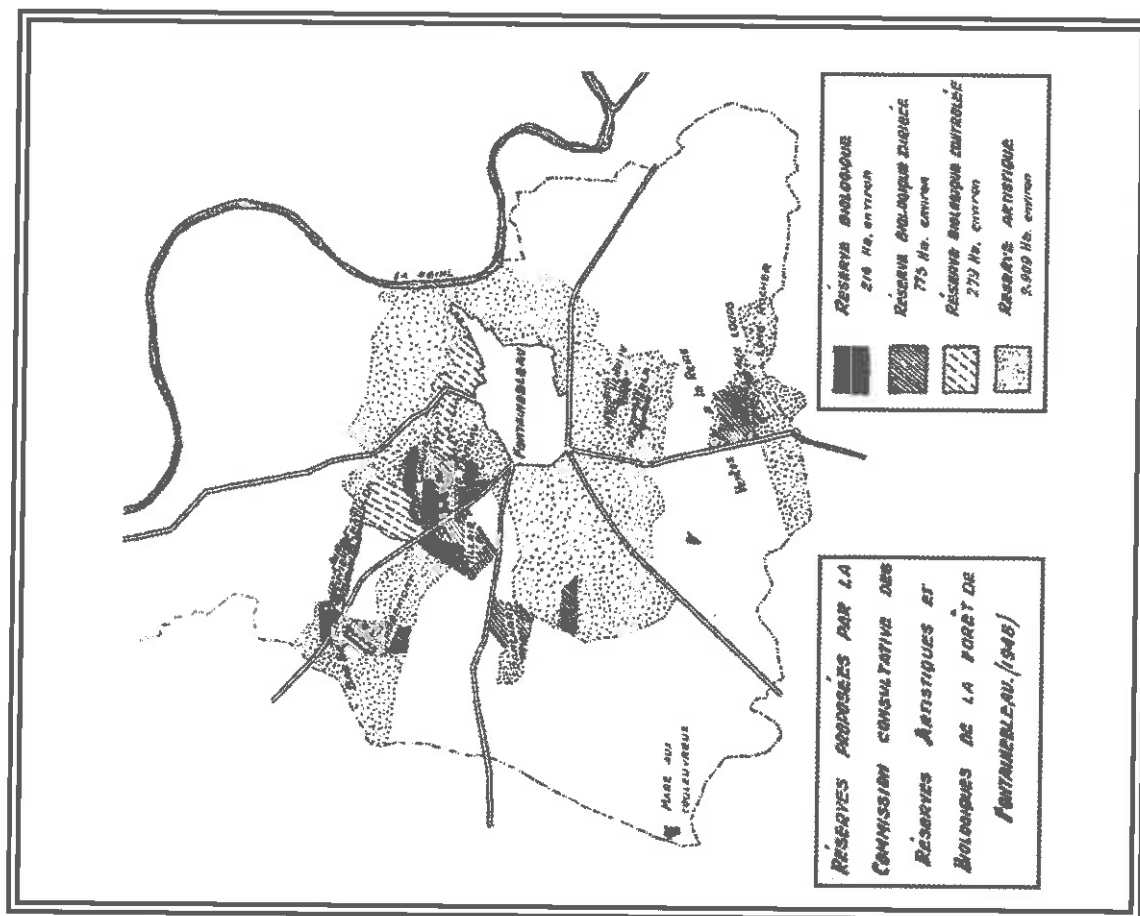
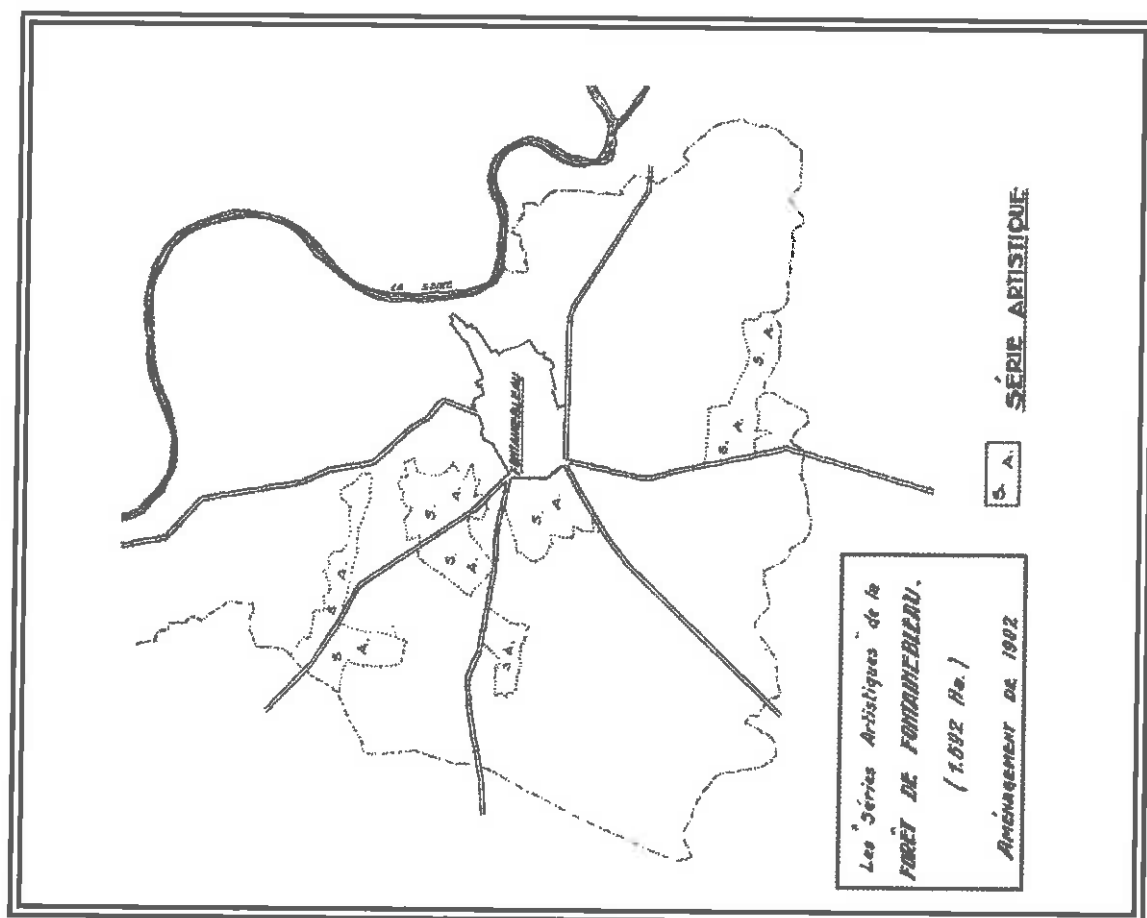
Ces Réserves biologiques ont été choisies en général : soit parmi les vieilles hêtraies siliceuses exposées au Nord (Grand Mont Chauvet, Gorges du Loup, Ventes à la Reine) décrites par R. GAUME, dont les stations et les microclimats spéciaux hébergent une flore bryologique et lichénologique à caractère montagnard, et une faune entomologique riche, soit parmi les plus vieilles futaies (Tillaie, Gros Fouteau) installées sur le plateau calcaire de Beauce, constituées par une chênaie dégradée évoluant vers la hêtraie et renfermant une faune entomologique spéciale et une flore mycologique et lichénologique très riche.

La superficie des Réserves ainsi définies est de 216 ha.

b) *Réserves biologiques dirigées*. - On appelle Réserve biologique dirigée une portion de territoire forestier, boisée ou non, présentant dans l'état actuel un intérêt biologique remarquable par sa flore, sa faune, mais nécessitant parfois l'intervention dirigée de l'homme pour le maintien d'espèces ou de biocénoses qui menaceraient de disparaître par suite de la modification du milieu sous l'influence d'espèces envahissantes. Dans de telles Réserves, les chablis ne seront pas enlevés.

La Sous-Commission pourra décider que dans tout ou partie d'une réserve biologique dirigée, pour des raisons scientifiques et après étude de chaque cas particulier, s'il y a lieu de faire une opération culturale déterminée. Le Service forestier sera alors chargé de l'exécution technique de l'opération en suivant les directives de la Sous-Commission.

Schéma des réserves
selon Henri FLON



Ces Réserves ont été créées principalement pour maintenir les associations du pré-bois de chêne pubescent (*Quercus lanuginosa* Thuil.) dont la richesse floristique avait amené dès le XVII^{ème} siècle les premiers botanistes à Fontainebleau, et qui menaçaient de disparaître par suite de leur envahissement par les pins sylvestres et les hêtres.

La superficie des Réserves biologiques dirigées est de 775 hectares environ.

c) *Réserve biologique contrôlée*. -- On appelle Réserve biologique contrôlée une portion de territoire forestier, boisé ou non, qui doit rester soumis aux règles d'un aménagement spécial, les opérations que celui-ci prévoit n'étant pas de nature à modifier les caractères du milieu dans un sens défavorable à l'intérêt scientifique que ce territoire présente, Toute modification de cet aménagement devra être soumise à la Commission et agréée par elle.

Les Réserves biologiques contrôlées poursuivent le même but que les Réserves artistiques, mais à des fins scientifiques et s'identifient avec elles presque terme pour terme. Elles ont été choisies en général parmi de vieilles futaies de chênes (*Quercus sessiliflora* Sm.) ou de hêtres (*Fagus sylvatica* L.) en cours de régénération ou endommagées par des exploitations abusives et qui renferment un milieu particulier abritant une flore mycologique et une faune entomologique riche, mais qui ne nécessitent pas pour qu'elles se maintiennent, une préservation aussi stricte que dans les réserves biologiques précédentes.

La superficie proposée pour les réserves biologiques dirigées est de 279 hectares environ.

En dehors des Réserves ainsi définies, il a été décidé que :

1° Les *Arbres isolés* présentant un intérêt remarquable au point de vue biologique (essence particulière, habitat de champignons ou d'insectes rares) seront marqués d'une manière spéciale et inventoriés.

2° Les *Mares* de la forêt et tout spécialement les mares de *platières* (Bellecroix, Franchard, Mare aux Pigeons, Coulevreux, etc.) qui constituent des milieux extrêmement riches au point de vue phanérogamique, bryologique et protistologique, seront soumises au même régime que les Réserves biologiques dirigées, c'est-à-dire qu'elles pourront être curées le cas échéant sur la demande et sous le contrôle de la Sous-Commission des Sciences biologiques dans le but d'éviter leur colmatage et leur envahissement par des espèces banales.

Des mesures de police devront être prises et appliquées dans ces Réserves dès leur création :

- aucune récolte de plantes ou d'insectes ne pourra avoir lieu sans autorisation spéciale dans les Réserves biologiques et les Réserves biologiques dirigées ;
- aucune fête, lieux de camping, ouverture de carrières, etc. n'y seront tolérés.

Telle est l'histoire, telles sont les vicissitudes et l'oeuvre accomplie par les artistes, les écrivains et les savants pour sauvegarder des erreurs de la technique et de l'emprise de la civilisation moderne les admirables Réserves de la Forêt de Fontainebleau, un des plus beaux joyaux du patrimoine forestier français.

Puissent le travail et les directives de la Commission consultative des Réserves de la Forêt de Fontainebleau servir d'exemples, être suivis et compris pour l'avenir de la forêt et de la Protection de la Nature.

HENRY FLON

Secrétaire du Conseil National de la Protection de la Nature en France.

Rapporteur général de la Commission des Réserves de la Forêt de Fontainebleau

ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS Hiver 2001-2002

Période du 1er décembre 2001 au 28 février 2002

Compilation et rédaction : Didier Sénécal¹

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Yohann Brouillard (YB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Alain Girardeau (AG), André Marchand (AM), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

Du point de vue météorologique, cet hiver se caractérise par un mois de décembre froid et un mois de février particulièrement doux. On note une augmentation très nette du nombre de Grandes Aigrettes hivernantes, ainsi que la présence de plusieurs espèces peu communes : deux Butors étoilés, un Fuligule nyroca, deux Fuligules milouinans, deux Macreuses brunes et deux Érismaures rousses.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : 44 individus seulement sont recensés lors des comptages de la mi-janvier.

GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*) : 304 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, ce qui constitue un total particulièrement faible.

BUTOR ÉTOILÉ (*Botaurus stellaris*) : pour la deuxième année consécutive, un hivernant est observé du 28 décembre au 9 mars à Gravon (BB). On note par ailleurs un individu le 5 janvier à Barbey (JPS).

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : on assiste à une augmentation marquée du nombre d'hivernantes en Bassée auboise (YB). Les sites fréquentés sont Nogent-sur-Seine (un oiseau du 5 décembre au 5 janvier, ainsi que le 25 février), Pont-sur-Seine (un le 7 février), Saint-Aubin (un le 16 février), Soligny-les-Étangs (un le 14 février/J.-F. Cart) et Le Mériot/Beaulieu (un le 20 janvier, 5 individus le 16 février). Un oiseau est également signalé le 26 janvier à l'étang de Galetas-89 (JPS).

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : deux oiseaux sont observés en vol N le 3 février à Tréchy (JPS). Le retour des premiers nicheurs en Bassée auboise est signalé le 26 février (YB).

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : 77 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier. On relève ensuite un rassemblement de 45 oiseaux le 7 février à Pont-sur-Seine-10.

¹ 15, rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : 59 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maximum 48 à Fontaine-le-Pont). On note ensuite 35 oiseaux le 3 février à Souppes-sur-Loing.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : un seul oiseau est observé lors des comptages de la mi-janvier. On relève ensuite 3 individus le 3 février à Souppes-sur-Loing (JPS), un le 4 février en plaine de Sorques (M.Tuloup) et un le 16 février à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : les effectifs sont en progression avec une trentaine d'individus en décembre et une cinquantaine au début du mois suivant. Les températures se radoucissant, l'espèce se raréfie après les comptages de la mi-janvier, où 33 oiseaux sont recensés. Le site de très loin le plus favorable est celui de Balloy/Roselle, qui accueille jusqu'à 30 individus.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : 106 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maxima 55 à Barbey, 25 à La Chapelotte, 10 à Marolles/Motteux). Les autres données recueillies ne concernent que des effectifs réduits, à deux exceptions près : 14 le 30 décembre à Marolles/Motteux, 35 le 5 janvier à Barbey.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : on note une dizaine d'oiseaux en décembre et 136 lors des comptages de la mi-janvier (maximum 50 à Barbey). Aucune donnée en février.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : 2042 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maximum 450 à Balloy/Roselle). Autre rassemblement important : 400 le 5 janvier à Barbey.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : deux individus le 5 janvier à Barbey, un le 18 décembre, 28 décembre et 11 janvier à Nogent-sur-Seine-10, 5 le 20 janvier au Mériot-10. En outre, 7 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : 8 individus le 2 décembre à Balloy, 5 le 24 décembre et un le 5 janvier à Cannes-Écluse; 7 recensés lors des comptages de la mi-janvier.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : 4 individus le 8 décembre à Neuvry; 8 fin décembre répartis entre Marolles et Grisy; 7 lors des comptages de la mi-janvier; 8 fin janvier répartis entre Barbey et Marolles; 16 le 2 février à Marolles, un le 11 février à l'étang de Galetas-89.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : 1768 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maxima 420 à Barbey, 300 à Bazoches).

FULIGULE NYROCA (*Aythya nyroca*) : un mâle est observé le 5 janvier à La Motte-Tilly-10 (JPS).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : 625 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier. A noter un rassemblement de 320 oiseaux le 5 janvier à Cannes-Écluse.

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*) : deux mâles immatures sont observés le 12 janvier à Châtenay-sur-Seine (JPS).

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*) : on relève deux femelles le 5 janvier et une femelle le 13 janvier à Cannes-Écluse (JPS).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : l'espèce n'est signalée que sur deux sites : Barbey (5 individus le 5 janvier, 8 lors des comptages de la mi-janvier, 15 le 26 janvier et 6 le 2 février) et la plaine de Sorques (un le 15 décembre, 3 le 4 février).

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*) : le site de Marolles est le plus régulièrement fréquenté avec un individu le 17 janvier, 8 le 19, 6 le 26 et entre 2 et 4 jusqu'au 20 février. On note également un oiseau le 28 décembre à Nogent-sur-Seine-10 et 9 le 12 février à Neuvry (DS).

ÉRISMATURE ROUSSE (*Oxyura jamaicensis*) : une femelle le 5 janvier à Cannes-Écluse et une femelle le 12 janvier à Barbey (JPS).

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : comme les trois hivers précédents, la relative douceur des températures se traduit par des effectifs réduits : seulement deux oiseaux en décembre, 5 en janvier et 3 en février.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un mâle le 5 janvier à Barbey (JPS), un mâle le 12 janvier à Gravon (BB), un mâle le 7 février à Pont-sur-Seine-10 (YB).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : seulement deux oiseaux en décembre et deux en janvier.

FAUCON PÉLERIN (*Falco peregrinus*) : un immature est observé le 20 janvier à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : l'espèce est notée sur quatre sites : deux oiseaux le 28 février à Larchant (DS), un le 10 et 24 février à Chanfroy (JCT, AM), un le 9 janvier au Mériot-10, entre un et 3 du 7 décembre au 7 février à La Prée/Nogent-sur-Seine-10 (YB).

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*) : 5570 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maxima 950 à Barbey, 650 à Bazoches, 520 à Varennes).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : on signale 3 oiseaux le 10 décembre à Gravon et 5 le même jour à Jouy (BB). La migration pré-nuptiale est sensible dans les derniers jours de février : six vols NE pour un total de 300 individus le 26 à Larchant (AM, DS); 70 + 100 le 26 et 24 + 60 le 27 à Fontainebleau (OC).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 13 individus le 5 janvier à Bazoches, plusieurs dizaines le 4 février à Varennes, 20 le 3 février à Barbey, 130 + 30 le 28 février à Chanfroy.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : une seule donnée notable : 3000 individus le 2 décembre à Marolles.

BÉCASSINE SOURDE (*Lymnocyrtus minimus*) : un oiseau est levé le 1^{er} décembre dans une mare du Coquibus, en forêt des Trois-Pignons (P. Pirard, transmis par le CORIF).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 3 oiseaux en décembre, 9 en janvier.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) : l'espèce est observée à deux reprises à Tréchy : un oiseau le 12 janvier (OC), un le 3 février (JPS).

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un oiseau le 9 janvier au Mériot-10.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : un individu le 26 janvier à l'étang de Galetas-89.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : deux individus le 1^{er} décembre à Marolles, un le 5 janvier à Varennes.

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : on signale un rassemblement remarquable d'environ 10 000 oiseaux le 5 janvier au dortoir de Cannes-Écluse (JPS).

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : 4 individus le 16 décembre à Marolles, deux le 24 décembre à Cannes-Écluse, un le 4 janvier à Nogent-sur-Seine-10, une vingtaine le 5 janvier à Cannes-Écluse (JPS), 6 le 12 janvier à La Chapelotte-89, un à Bazoches et 3 à Marolles le même jour, un le 19 janvier à Gravon.

GOELAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : un oiseau le 24 décembre à Cannes-Écluse, un le 19 janvier à Gravon, un le 3 février à Souppes-sur-Loing.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus cachinnans*) : un adulte le 5 janvier à Varennes, un adulte le 3 février à Tréchy, un premier hiver le 11 février à Nogent-sur-Seine-10.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : un oiseau écrasé le 18 décembre à Saint-Aubin-10, un autre le 4 février à Pont-sur-Seine-10 (YB).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un oiseau le 4 décembre à Saint-Aubin-10 (YB); deux le 28 décembre et 4 ou 5 le surlendemain dans un dortoir en forêt de Larchant (AM, JCT); un le 3 février à Tréchy (JPS). A noter également deux oiseaux écrasés : un le 6 janvier à Provins, un le 21 janvier à Courtavant-10 (YB).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : une seule donnée cet hiver, ce qui est assez surprenant.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : un oiseau en vol le 3 février à Tréchy (JPS). Le retour sur les sites de nidification en forêt de Fontainebleau est précoce (JCT) : déjà 6 individus le 2 février à Chanfroy, un en vol le 16 février au-dessus du Gros Fouteau, un le 17 février au Rocher de Milly et au moins deux le même jour en plaine de Macherin.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : on relève deux données remarquables à Pont-sur-Seine-10 : une cinquantaine d'oiseaux le 5 janvier (JPS) et 51 le 7 février (YB), ce qui semble indiquer un stationnement prolongé sur le même site. A noter par ailleurs un individu le 19 janvier à Marolles.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : une le 8 décembre à Marolles, une le 12 janvier à La Grande-Paroisse, une le même jour à Cannes-Écluse, une le 3 février à Tréchy, une le 17 février à Moret-sur-Loing.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : 10 oiseaux le 5 janvier à Pont-sur-Seine-10, un le 12 janvier à Montereau, un le 26 janvier à Galetas-89, 8 le 3 février à Tréchy, 56 le 7 février à Pont-sur-Seine-10 (YB), 6 le 17 février à Moret-sur-Loing.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochrurus*) : un mâle le 8 décembre à Barbuise-10 (YB).

TRAQUET PÂTRE (*Saxicola torquata*) : une belle série d'observations cet hiver, avec six oiseaux : un couple le 30 décembre à Épisy, au bord du Loing (JCT), un individu le 5 janvier à Marolles/Préaux (JPS), un mâle le 25 janvier au marais de Larchant (DS), deux individus le 26 janvier à Galetas-89 (JPS).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : l'espèce n'est pratiquement pas notée : seulement 6 le 6 janvier à Chanfroy et 15 le 12 janvier à La Grande-Paroisse.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : même constat que pour la Litorne : l'espèce n'est notée que le 12 janvier à Balloy et le 25 janvier au marais de Larchant.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*) : un ou deux individus sont présents le 17 février au Rocher de Milly, en forêt de Fontainebleau, où la nidification sera suivie au printemps (JCT).

POUILLOT VÉLOCE (*Phylloscopus collybita*) : un le 8 décembre à Marolles, un le 9 janvier à Courceroy-10, un le 28 février au marais de Larchant.

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un oiseau le 5 janvier et le 7 février à Pont-sur-Seine-10 (JPS, YB), un le 3 février à Bazoches (D. Godreau).

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : une seule donnée : un oiseau le 28 décembre à Gravon (BB).

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : 150 le 13 janvier à Montcourt-Fromonville (JPS).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : toutes les données viennent de la forêt de Fontainebleau : 4 individus le 6 février à Franchart (OC), un chanteur le 16 février à Franchart et deux en vol le lendemain au Rocher de Milly (JCT).

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirlus*) : un mâle les 25 janvier et 28 février au marais de Larchant (DS).

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*) : un individu le 25 janvier, 2 le 28 février au marais de Larchant.

BRUANT PROYER (*Miliaria calandra*) : 20 individus le 5 janvier à Bazoches (JPS).

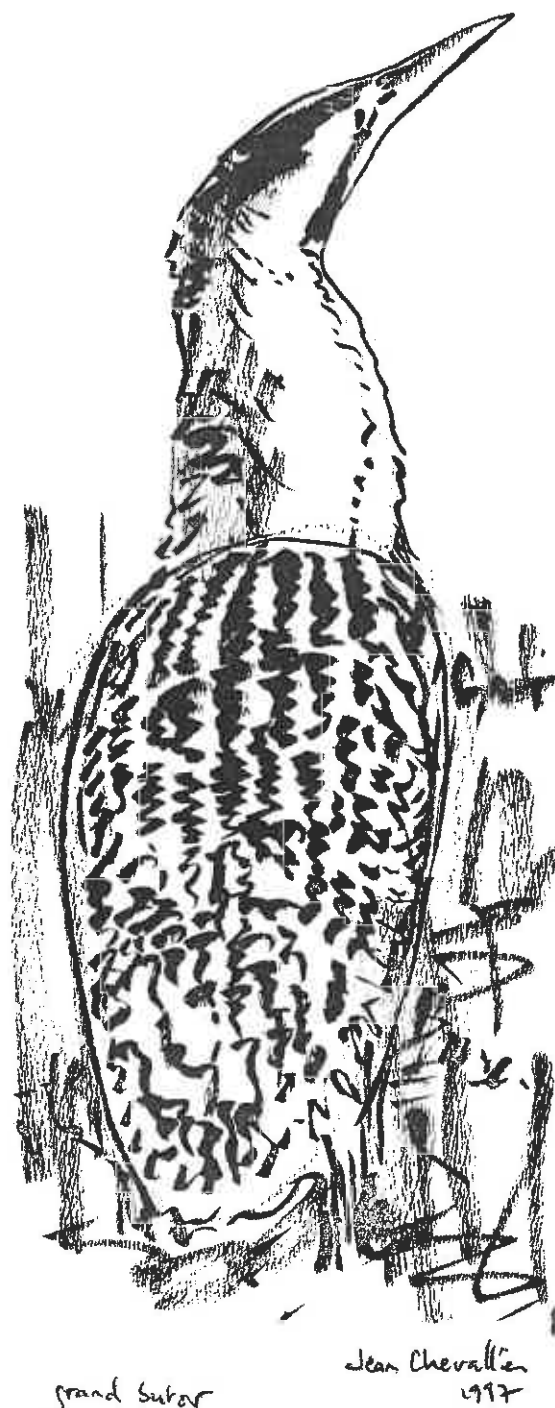
ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ :

Cygne noir (*Cygnus atratus*) : un oiseau le 12 janvier à Montereau.

Canard carolin (*Aix sponsa*) : un mâle le 8 décembre à Neuville.

Pilet des Bahamas (*Anas bahamensis*) : une femelle le 5 janvier à Cannes/Écluse.

Conure à tête bleue (*Aratinga acudicaudata*) : un oiseau le 3 février à Souppes-sur-Loing dans l'Abbaye de Cercanceaux. D'après les propriétaires, l'espèce est présente depuis plusieurs années et semble se reproduire sur place..



ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS PRINTEMPS 2002

Période du 1er mars au 30 juin 2002

Compilation et rédaction : Didier Sénécal

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Yohann Brouillard (YB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jean-Pierre Delapré (JPD), Alain Girardeau (AG), André Marchand (AM), Christophe Parisot (CP), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS)

INTRODUCTION

La remontée des nappes phréatiques, déjà en cours l'an dernier, a remis en eau des sites suivis depuis de nombreuses années. Ainsi, les mares de la plaine de Chanfroy accueillent de nouveau des espèces nicheuses telles que le Grèbe castagneux, le Râle d'eau ou la Rousserolle effarvatte. Au marais de Larchant, le Busard des roseaux se reproduit avec succès. Parmi les autres événements notables du printemps, on relèvera des effectifs importants de Canards pilets, un recensement des Râles des genêts chanteurs en Bassée auboise, la reproduction du Blongios nain, le stationnement prolongé d'un Héron pourpré immature, ainsi que plusieurs observations de Bécasseaux sanderlings et de Rémiz pendulines.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : une douzaine de couples est recensée au marais de Larchant. Par ailleurs, l'espèce se reproduit pour la première fois dans la réserve de Marolles.

GRÈBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : un oiseau le 30 mars à Barbey (AG), 3 le même jour à Bazoches, un le 30 juin au Petit-Fossard (LS).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : deux nouvelles colonies sont suivies cette année en Bassée : l'une de 9 couples en Seine-et-Marne, l'autre de 8 couples dans l'Aube.

BUTOR ÉTOILÉ (*Botaurus stellaris*) : l'individu hivernant noté dans la synthèse de l'hiver 2001-2002 est présent jusqu'au 9 mars à Gravon (BB).

BLONGIOS NAIN (*Ixobrychus minutus*) : un mâle est présent à Gravon à partir du 12 mai; une femelle le rejoint le 6 juin; la reproduction se conclura par 4 jeunes à l'envol (BB).

HERON BIHOREAU (*Nycticorax nycticorax*) : un oiseau le 9 mai à Gravon (BB), 5 le 19 mai à Pont-sur-Seine-10, un du 25 mai au 26 juin à Marnay-sur-Seine-10, deux le 30 mai à Nogent-sur-Seine-10 (YB). La reproduction sera décrite dans la synthèse de l'automne.

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : deux oiseaux le 23 mars à Périgny-10 (LS), deux le 21 avril à Bazoches (LS), un le 30 avril au marais de Larchant (DS), un le 23 mai à Varennes (LS).

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : l'abondance de données constatée durant l'hiver se confirme au mois de mars : 5 individus le 1^{er} entre Pont-sur-Seine-10 et les alentours de Nogent-sur-Seine-10 (YB), un le

10 en plaine de Sorques, un le 13 à Saint-Aubin-10 (YB), un le 21 à Neuville (CP), 4 le 23 et 2 le 28 à Marnay-10 (YB, LS). On note ensuite deux oiseaux le 9 mai à Fréparoy-10 (CP).

HÉRON POURPRÉ (*Ardea purpurea*) : un adulte est observé le 2 mai au marais de Larchant (DS). Mais les données les plus remarquables concernent le stationnement d'un immature (les 30 mai, 6 et 12 juin, et jusqu'au 22 juillet) à Marnay-sur-Seine-10 (YB). Il est difficile de replacer ce long séjour dans un contexte biologique précis, car la littérature est assez contradictoire sur le sujet. Pour Paul Géroutet, il s'agirait d'un phénomène exceptionnel, car selon lui « la plupart des immatures restent au sud du Sahara pendant leur deuxième été » (Géroutet, 1994). Le *Handbook of the Birds of the Western Palearctic* est beaucoup moins catégorique puisqu'il mentionne simplement la présence en Afrique d'individus âgés d'un an (Cramp, 1977). L'*Atlas des oiseaux nicheurs* va encore plus loin et signale des tentatives d'hivernage dans le sud de la France d'oiseaux nés au printemps précédent (Yeatman-Berthelot, 1994). Faute de pouvoir trancher, nous rappellerons simplement que l'espèce ne s'est jamais reproduite en Ile-de-France et qu'elle a niché une fois à l'extrémité de notre secteur d'études en 1995 à Cepoy-45.

CIGOGNE NOIRE (*Ciconia nigra*) : un oiseau est observé le 16 mai à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : le couple de Saint-Aubin-10 donne naissance à 3 jeunes aux alentours du 10 mai (YB); ces oiseaux seront observés jusqu'au mois d'août. A Marnay-sur-Seine-10, un œuf éclot vers le 2 juin, mais le jeune meurt le 29; cet échec s'explique sans doute par le caractère immature de la femelle, baguée poussin en juin 2000 au Teich, en Gironde (l'espèce atteint la maturité sexuelle à l'âge de trois ans). Par ailleurs, on signale un troisième nid à Boulages-10, un peu au-delà de la limite orientale de notre secteur d'études (information transmise par J.-F. Cart). La seule observation effectuée en dehors de la zone de reproduction concerne un individu vu en vol le 10 mars à Tréchy (JPS).

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : 20 individus le 4 mars à Pont-sur-Seine-10 (CP), un le 15 mars à Neuville.

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : la reproduction est notée à Varennes (un couple) et à Épisy (un couple). L'effectif maximum est de 60 individus le 30 juin en plaine de Sorques. En dehors de ces trois sites, l'espèce est observée à Montcourt-Fromonville (30 individus le 30 juin), sur les étangs de la vallée du Cygne et à Gravon.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : un oiseau le 1^{er} mars à Périgny-la-Rose-10 (YB); 8 le 6 mai, 5 les 9 et 10 mai, un le 25 mai au Petit-Fossard (LS). La reproduction n'a pas été suivie sur le site habituel de Nangis.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : une quinzaine d'oiseaux en mars (10 le 10 à Balloy), 3 en avril.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : 8 oiseaux en mars, 3 en avril.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : 26 oiseaux en mars, 8 en avril, 4 en mai.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : des effectifs importants sont signalés en mars : 200 les 4 et 7 à Pont-sur-Seine-10 (CP, YB), 310 le 23 à Grisy et 15 le même jour à Périgny-la-Rose-10 (LS). A noter un rassemblement de 1050 individus le 1^{er} mars à Boulages-10, un peu au-delà de la limite orientale de notre secteur d'études (YB).

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 11 oiseaux en mars, 20 en avril, 7 en mai, un en juin.

CANARD SOUCHET (*Anas chipeata*) : 116 oiseaux en mars (maxima 31 le 1^{er} au Mériot-10 et 25 le 23 à Grisy), 71 en avril, 3 en mai.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : l'espèce est observée en mars et avril à Varennes, Balloy, Marolles/réserve et Marolles/Préaux. Sur ce dernier site, on signale une femelle accompagnée de 11 poussins

âgés d'une dizaine de jours le 25 mai (JPS). Le bilan complet de la reproduction sera donné dans la synthèse d'automne.

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : les premiers oiseaux sont signalés le 6 mai à Noisy-sur-École (AM) et le 8 à Larchant (DS). On note ensuite 17 oiseaux en mai et 11 en juin.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : le premier migrateur est noté le 4 mars à Pont-sur-Seine-10 (YB). On relève ensuite 7 oiseaux en mars, deux en avril, 6 en mai et deux en juin.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un oiseau en migration active le 26 mars à Nogent-sur-Seine-10, un le 24 avril à Marnay-10 (YB).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : pour la première fois depuis de nombreuses années, un couple se reproduit avec succès au marais de Larchant – événement qui doit être mis en rapport avec la remontée très nette du niveau d'eau. Le couple est sur place le 11 avril et exécute des parades les 2 et 8 mai; le nid est construit dans l'une des deux grandes phragmitaies à peu près intactes de la réserve; le premier jeune à peine volant sera observé le 20 juillet; le couple et ses deux jeunes seront encore présents sur le site le 19 août (DS).

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : seulement 3 oiseaux en mars, 7 en avril et un en mai.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : un mâle le 21 avril à Avigny (LS), un mâle le 26 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB), un individu le 12 mai à Gravon (JPD), une femelle le 19 mai près de Bazoches (OC).

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un individu le 1^{er} mars à la Mare aux Joncs, en forêt des Trois-Pignons (AG), un le 17 mars à Gravon (BB).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : 13 individus en mars, 7 en avril, aucune donnée ensuite.

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : un oiseau le 7 avril à Gouaix (CP), deux le même jour à Grand-Peugny (CP), un le 2 mai à Domats-89 (BB).

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un mâle le 13 mars à La Villeneuve-au-Châtelot-10 (YB), une femelle en migration active le 1^{er} avril à La Saulsotte-10 (YB), une femelle le 6 avril à Avigny (JPS).

FAUCON HOBEREAU (*Falco subbuteo*) : un individu en avril, 22 en mai, 9 en juin. Deux rassemblements inhabituels d'oiseaux chassant des insectes sont signalés : 6 le 23 mai au marais de Larchant et 5 le 30 mai en plaine de Sorques (DS).

FAUCON PÉLERIN (*Falco peregrinus*) : un adulte le 17 mars à Gravon (BB), un immature le 20 mai entre La Chapelle-la-Reine et Larchant (DS).

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : un individu le 16 mars à Perthes (JCT), un autre le 31 mars dans les parcelles 63 et 502 de la forêt de Fontainebleau (JCT), un mâle le 1^{er} mai à Gravon (BB), une femelle le 30 mai au marais d'Épisy (DS).

CAILLE DES BLÉS (*Coturnix coturnix*) : deux chanteurs le 7 mai et un le 26 juin près de Tousson (AM).

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : on compte jusqu'à 6 individus au marais de Larchant (DS) et à Nogent-sur-Seine-10 (YB), jusqu'à 3 individus dans les mares de Chanfroy (JCT). Des oiseaux isolés sont également signalés à Éverly, au Mériot-10 et à Romilly-sur-Seine-10.

RÂLE DES GENÊTS (*Crex crex*) : dans le cadre d'une étude initiée par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne et menée conjointement avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, l'ANVL a recensé 7 chanteurs le 15 juin en Bassée auboise (Parisot, 2003).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : la migration prénuptiale est bien suivie, surtout dans l'est de notre secteur d'études : 40 le 3 mars à Chanfroy, 32 le 4 à Nogent-sur-Seine-10, 30 le 9 à Gravon, 180 le 10 à Tréchy, 27 le 10 et 40 le 11 à Varennes, 7 le 2 avril à Marolles, 4 le 11 à Nogent-sur-Seine-10. Par ailleurs, 5 grues stationnent du 23 au 25 mars à Melz-sur-Seine et sont observées en train de se nourrir de chirocéphales (J.-F. Cart).

ÉCHASSE BLANCHE (*Himantopus himantopus*) : deux oiseaux les 11 et 12 mai au Petit-Fossard (LS).

OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oedicnemus*) : un oiseau le 12 mai à Bazoches (JPD). L'espèce est également signalée en mai-juin entre Bray-sur-Seine et Montigny-le Guesdier (M. Colas).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : le premier est noté le 16 mars au Petit-Fossard (JPS).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : 12 oiseaux le 9 mai et un le 23 mai au Petit-Fossard, 5 les 10 et 11 mai à Varennes (LS).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : l'espèce est notée le 21 avril à Avigny.

PLUVIER ARGENTÉ (*Pluvialis squatarola*) : un oiseau est noté au Petit-Fossard les 23 et 24 avril et les 12 et 23 mai (JPD,LS).

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : un couple nicheur à Marolles, 5 couples à Bazoches, un couple à Égligny, 3 couples à La Chapelotte-89.

BÉCASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*) : un immature le 6 mai au Petit-Fossard (LS), un adulte nuptial les 11 et 12 mai à Varennes (LS, JPD).

BÉCASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) : un individu le 12 mai au Petit-Fossard (LS).

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : 5 oiseaux en mars.

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) : 3 oiseaux en mars, deux en avril, 7 en mai.

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 10 oiseaux en mars, 6 en avril.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) : en forêt des Trois-Pignons, on note un oiseau les 23 mars et 5 avril à Sucremont (AG), un le 12 mai à Noisy-sur-École (JPD). En forêt de Fontainebleau, l'espèce est contactée dans la Réserve Biologique Dirigée de Belle-Croix; elle est nicheuse à La Boissière (OC). Un oiseau est également observé le 11 mars à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*) : un oiseau le 21 avril à Varennes (LS). Une donnée classique, puisque le mois d'avril est le plus propice à l'observation de cette espèce en Ile-de-France.

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un oiseau le 23 mars à Marnay-10.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : 12 individus en mars, un en avril, 7 en mai.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 8 oiseaux en avril et 25 en mai, dont 17 le 7 au Petit-Fossard (LS).

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 7 individus en mars, 7 en avril, un en mai, 7 en juin.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : un le 6 avril à Pont-sur-Seine-10 (AG), deux le 6 mai et un le 12 mai au Petit-Fossard (LS, JPD), un le 10 mai à Marolles/Préaux (LS), un le 12 mai à Épisy (LS).

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : un en mars, 14 en avril, 24 en mai, dont 18 le 5 au Petit-Fossard (LS), deux en juin.

TOURNEPIERRE À COLLIER (*Arenaria interpres*) : un oiseau le 13 mai à Varennes (LS).

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : on recense 9 couples nicheurs cette année, contre 12 en 2000 et 7 en 2001 : 4 à Varennes, 2 à Marolles/Préaux et 3 à Bazoches.

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*) : un individu en plumage d'hiver le 23 mars à Bazoches, 5 oiseaux le 15 mai au Petit-Fossard (LS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : plusieurs colonies sont recensées le 25 mai : 700 couples à Varennes (déjà 600 poussins), 500 + 200 couples à Marolles/Préaux, 300 couples à Bazoches (JPS).

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : un deuxième hiver le 23 mars à Marnay-10.

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : 3 oiseaux de premier hiver le 23 mars à Barbey, un individu le 6 avril à Cannes-Écluse, un autre le même jour à Marolles/Préaux.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus cachinnans*) : 4 oiseaux en mars, 13 en mai, 3 en juin.

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : le premier individu est observé le 22 mars à Nogent-sur-Seine-10 (YB), suivi le lendemain par 3 oiseaux à Bazoches. 150 couples nicheurs environ sont recensés : 100 couples à Varennes, 20 à Marolles, 3 à Balloy, 10 à Bazoches, 3 à Égligny, deux à Gouaix, un au marais d'Épisy, au moins un à Puy-la-Laude-45 et 9 à Nogent-sur-Seine-10.

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : un oiseau le 12 mai à Varennes, deux les 23 et 24 mai à Marolles. Aucun couple nicheur n'est signalé ce printemps.

GUIFETTE MOUSTAC (*Chlidonias hybridus*) : un oiseau le 10 mai et un le 15 mai au Petit-Fossard (LS).

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : un oiseau le 21 avril et deux le 30 mai au Petit-Fossard, 5 le 15 mai à Marolles, 10 le 2 juin à Gravon.

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : la première migratrice est observée le 17 avril à Épisy (JCT).

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : toutes les données concernent des oiseaux écrasés : un le 11 mars à Saint-Hilaire-sous-Romilly-10, 3 le 28 mars à Pont-sur-Seine-10 (YB), un le 30 mars à Barbey (AG).

CHOUETTE CHEVÊCHE (*Athene noctua*) : un oiseau le 12 mai sur le site habituel de Villemaréchal (JPD).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un oiseau le 11 mars à Hermé, un cadavre le 20 mars à Trainel-10, deux cadavres le 23 mars au Petit-Fossard, un oiseau le 31 mars à Villiers-sur-Seine, un chanteur le 4 avril à Saint-Aubin-10, un cadavre le 15 avril à Sourdun, un oiseau le 12 mai à Bazoches (YB, JPD, LS). La nidification est prouvée dans le parc du château de Fontainebleau, avec 3 jeunes le 21 juin (OC).

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : le premier migrateur est noté le 21 avril à Fontainebleau (OC).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : deux individus en mars, 5 en mai. La nidification est suivie à Moncourt-Fromonville, sur une berge du Loing (JCT).

GUÉPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*) : deux oiseaux en mai au Buisson de Massoury (M.-J. Portas), au moins 6 le 14 juin aux Vieux-Rayons, en forêt de Fontainebleau (JCT).

HUPPE FASCIÉE (*Upupa epops*) : un oiseau le 6 avril à Pont-sur-Seine-10 (AG), un le 16 mai à Chanfroy (CP).

TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) : une prospection menée dans les secteurs favorables de la forêt de Fontainebleau permet de contacter six chanteurs : en plaine de Macherin, à Chanfroy, dans la parcelle 866, au Polygone, à la Faisanderie et dans la parcelle 683 (JCT, AM, DS).

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : les premières sont observées le 23 mars à Marnay-10 et à Balloy (LS).

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : première le 16 mars à Gravon (BB).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : premier le 29 mars en plaine de Sorques (DS).

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : une bande de 45 le 15 avril à Chanfroy (DS).

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : un ou deux individus le 17 avril au marais d'Épisy (JCT), un oiseau en plumage nuptial le 20 avril à Pont-sur-Seine-10 (YB).

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*) : premier mâle le 23 mars à Marnay-10 (LS).

BERGERONNETTE FLAVÉOLE (*Motacilla flava flavissima*) : un mâle les 10 et 11 mai au Petit-Fossard (LS).

BERGERONNETTE À TÊTE GRISE (*Motacilla flava thunbergi*) : 5 individus le 5 mai, un le 9 mai et 4 le 10 mai au Petit-Fossard (LS).

ROSSIGNOL PHILOMÈLE (*Luscinia megarhynchos*) : premier le 5 avril à Grez-sur-Loing (JCT).

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochrurus*) : premier chanteur le 16 mars à Avon (JCT).

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : deux premiers chanteurs le 3 avril en forêt de Fontainebleau (OC).

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : 5 oiseaux en avril, deux en mai.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : un le 21 avril au Petit-Fossard, 4 le 30 avril à Avant-lès-Marcilly-10, un le 2 mai en plaine de Macherin, un le même jour à Chanfroy, un le 12 mai à Ourdy/Le Plessis-Picard, un le 16 mai à Chanfroy, un le 20 mai à Pilvernier.

MERLE À PLASTRON (*Turdus torquatus*) : un mâle le 5 avril en plaine de Chanfroy (DS), un mâle le 8 avril à Saint-Brice (YB), un individu le 11 avril à Marolles (C. Desmier).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : l'espèce est signalée le 4 mars à Pont-sur-Seine-10, le 8 mars à Chanfroy et à Épisy, le 8 avril à Saint-Brice.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : 8 individus le 28 mars et deux le 12 avril au marais de Larchant.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) : l'espèce n'est présente qu'en Bassée auboise : un chanteur le 1^{er} avril à Nogent-sur-Seine-10, un autre le 19 juin à Marnay-sur-Seine-10 (YB).

LOCUSTELLE TACHETÉE (*Locustella naevia*) : l'espèce est contactée au marais de Larchant (deux chanteurs), à Bombon (deux chanteurs au ru d'Ancoeur/C. Desmier), dans les landes de Sainte-Assise, à Tréchy, sur l'hippodrome de la Solle, à Nogent-sur-Seine-10 (5 chanteurs), Marnay-sur-Seine-10, Périgny-la-Rose-10 et Romilly-sur-Seine-10 (YB, JCT, DS, JPS).

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un chanteur est observé les 26 avril, 2 et 8 mai au marais de Larchant, mais il s'agit très probablement d'un mâle esseulé (JCT, DS). La reproduction n'est constatée qu'en Bassée auboise : 3 chanteurs le 24 avril et deux le 26 à Marnay-10 (YB).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*) : pour la Verderolle comme pour la Bouscarle de Cetti et le Phragmite des joncs, les données intéressantes proviennent toutes de la Bassée auboise : 3 chanteurs le 31 mai à Nogent-sur-Seine-10, un le même jour à Marnay-10 (YB).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : premier chanteur le 30 avril à Gravon (BB).

HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : premier le 27 avril à Chanfroy (JCT).

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*) : les contrôles effectués dans les landes de la forêt des Trois-Pignons confirment les estimations du recensement de 2001, c'est-à-dire environ dix-huit couples (DS). Cette année, la callunaie du Rocher de Milly, en forêt de Fontainebleau, est occupé par plusieurs oiseaux, et la reproduction sera prouvée le 6 juillet (JCT).

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : deux individus le 21 avril à Bazoches (LS), un le 3 mai à Avon et un le 7 mai à Chanfroy (JCT).

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*) : première le 20 avril en plaine de Sorques (JCT).

POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*) : deux premiers le 23 mars à Chanfroy (JPS), puis un le 27 mars au Cabaret Masson (JCT).

POUILLOT SIFFLEUR (*Phylloscopus sibilatrix*) : premier chanteur le 16 avril en parcelle 433 de la forêt de Fontainebleau (JCT).

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*) : premier le 22 mars au Rocher de Milly (JCT), puis un le 23 mars à Balloy et un le 24 à Tréchy.

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : premier le 12 mai à Montigny-sur-Loing; la ponte du premier œuf a lieu le 20; la ponte complète de 5 œufs est achevée le 25; l'éclosion est constatée le 7 juin (JCT).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : deux premiers chanteurs le 16 avril aux Évées (JCT).

RÉMIZ PENDULINE (*Remiz pendulinus*) : cette espèce peu commune est signalée sur deux sites : 4 individus le 16 mars à Gravon (BB), deux le 3 avril à Chanfroy (AG).

LORIOT D'EUROPE (*Oriolus oriolus*) : premier le 26 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) : l'espèce est nicheuse à Chanfroy, en plaine de Macherin (3 couples), sur l'hippodrome de la Solle, au marais d'Épisy, en plaine de Sorques, à Moret-sur-Loing, à Grand-Peugny (2 couples), à Égigny et à Pont-sur-Seine-10 (JCT, DS, JPS, LS).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un oiseau le 12 mai à Grisy (LS).

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*) : l'espèce n'est signalée que le 12 mai à Ourdy-Le Plessis-Picard (JPD).

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : la plupart des observations sont effectuées à Chanfroy : un ou deux oiseaux du 10 mars au 6 avril. On signale aussi un individu le 10 mars à Tréchy et un le 23 mars au Petit-Fossard.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : la migration prénuptiale est particulièrement spectaculaire entre le 2 mars et le 14 avril dans le massif de Fontainebleau. On relève des effectifs très importants : 500 le 21 mars et 150 le lendemain en plaine de Chanfroy, plusieurs centaines le surlendemain au Coquibus (DS).

SIZERIN FLAMMÉ (*Carduelis flammea*) : l'espèce est observée à de nombreuses reprises du 3 au 21 avril en plaine de Chanfroy : maxima 18 le 5 (DS), 15 cabarets et 2 flammés le 21 (LS). On note également un oiseau le 4 mars à Franchard et un le 6 avril au Larris qui Parle, en forêt des Trois-Pignons (JCT).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : l'espèce, déjà contactée au printemps dernier dans trois Réserves Biologiques Dirigées de la forêt de Fontainebleau, est observée en vol cette année dans deux nouvelles RBD : Belle-Croix et le Mont Merle (OC). On relève aussi un individu les 1^{er} et 4 mars à Franchard, un le 22 mars au Rocher de Milly (JCT), deux le 23 mars à Gravon (BB) et 30 le 15 juin à Chanfroy (JPS).

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirius*) : l'espèce est contactée au marais de Larchant, au Cabaret Masson, au Polygone (3 couples), à Noisy-sur-École et à Pont-sur-Seine-10 (AG, AM, DS).

ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ :

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : un individu en vol le 8 mai à Gravon.

RÉFÉRENCES

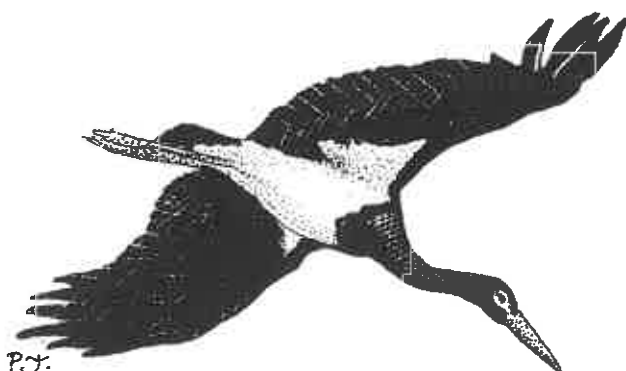
CRAMP S. (éd) (1977).- Handbook of the Birds of the Western Palearctic. Vol. 1. Ostrich to Ducks. Oxford University Press, Oxford.

GÉROUDET, P. (1994). Grands Échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Delachaux et Niestlé, Lausanne.

PARISOT C. (2002).- Estimation des populations de Râle des genêts *Crex crex* en Bassée auboise. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 78 : 170-176.

SIBLET J. Ph. (1996).- Premier cas de nidification du Héron pourpré (*Ardea purpurea*) dans la vallée du Loing en compagnie du Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) et du Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 72 : 116-117.

YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994).- Atlas des oiseaux nicheurs de France. SOF, Paris.



**ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS
ET DE SES PROCHES ENVIRONS
AUTOMNE 2002**

Période du 1^{er} juillet au 30 novembre 2002

Compilation et rédaction : Didier Sénécal

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Yohann Brouillard (YB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Alain Girardeau (AG), André Marchand (AM), Benoît Paepegaey (BP), Christophe Parisot (CP), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS)

INTRODUCTION

Après le Fuligule morillon et la Nette rousse, c'est au tour du Héron bihoreau de s'implanter sur au moins deux sites de la Bassée. On notera également l'observation de cinq Cigognes noires, de deux Circaètes et d'un Faucon kobez, ainsi qu'un nombre record de données pour plusieurs espèces de rapaces : Bondrée apivore, Autour des palombes, Balbuzard pêcheur ou encore Faucon hobereau.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : des regroupements importants sont signalés : 25 le 12 juillet à Marolles/Motteux, 65 le 3 août et 45 le 16 septembre au Petit-Fossard (LS), 20 le 10 août à Nangis (JPS).

GRÈBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : un oiseau du 15 juillet au 5 août au Petit-Fossard, un le 15 juillet à Grisy.

BUTOR ETOILÉ (*Botaurus stellaris*) : un individu est observé deux fois à la fin du mois de juillet au marais de Larchant (données transmises par DS).

BIHOREAU GRIS (*Nycticorax nycticorax*) : les indices de nidification probable relevés en 2001 sont confirmés cette année. A Marnay-sur-Seine-10, le couple est cantonné le 4 juillet, un jeune volant est observé du 19 juillet au 27 août, et un juvénile est encore présent le 17 octobre (YB). Un autre couple a dû nicher dans la réserve de Marolles, où un juvénile est présent du 6 au 27 juillet, date à laquelle il est accompagné d'un adulte (CP). A Varennes, un ou deux individus sont signalés entre le 28 juillet et le 11 septembre (LS). Notons enfin 6 oiseaux dont 2 juvéniles le 26 juillet à Fréparoy-10 (CP); un individu le 20 août et un adulte et un juvénile le 11 septembre à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : un oiseau le 18 août à Bazoches (LS) et un le 21 septembre à Pont-sur-Seine-10 (YB).

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : deux oiseaux le 16 septembre, 3 le 29 et un le 20 octobre en plaine de Sorques (JCT, M.-L. Janot, DS); un le 1^{er} novembre à Marnay-10, un le 12 novembre à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

HÉRON POURPRÉ (*Ardea purpurea*) : l'oiseau immature déjà observé au printemps stationne jusqu'au 22 juillet à Marnay-10 (YB). On note par ailleurs un adulte et un juvénile le 10 août à l'étang de Galetas-89 (JPS), ainsi qu'un juvénile le 19 août au marais de Larchant (DS).

CIGOGNE NOIRE (*Ciconia nigra*) : une belle série d'observations est effectuée durant l'été dans l'est de notre secteur d'études : un juvénile le 14 juillet à Gravon (BB), un juvénile le 6 août à Marnay-10 (YB), deux individus dont un juvénile le 8 août à Gravon (BB), un adulte le 10 août à Pont-sur-Seine-10 (BP, JPS).

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : deux oiseaux en migration active le 25 juillet à Nogent-sur-Seine-10 (YB), deux les 19 et 20 septembre à Voulx (BB), 3 en vol S le 22 septembre à Tréchy (JPS).

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : un rassemblement de 36 individus est noté le 13 juillet à Bazoches.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : 18 oiseaux le 4 novembre à Gravon (BB), 41 en vol et 19 posés le 10 novembre à Marolles (BP), 47 le 11 novembre à Saint-Brice (YB).

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : 34 individus le 8 juillet au marais d'Épisy, 25 le 12 juillet à Varennes, 23 à Cepoy et 12 à Fontenay-sur-Loing en juillet.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : une femelle le 19 juillet à Nogent-sur-Seine-10, 7 individus le 22 novembre à La Grande-Paroisse, 7 le 30 novembre à Varennes.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : une seule donnée : 11 individus le 10 novembre à Marolles.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : 6 oiseaux en juillet, deux en août, deux en septembre, 3 en octobre, 21 en novembre.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : 3 oiseaux en août, 47 en septembre dont 40 le 16 au Petit-Fossard, deux en octobre, 13 en novembre.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : un oiseau en juillet, 5 en septembre.

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 3 oiseaux en juillet, 17 en août dont 14 le 9 au Petit-Fossard, 3 en septembre.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : un oiseau en août, 4 en septembre, 3 en novembre.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : après une nichée précoce au printemps, 4 familles sont recensées entre le 11 et le 13 juillet (BP, JPS) : une à Marolles/réserve, deux à Marolles/Préaux et une à Bazoches. A noter ensuite un rassemblement de 14 individus le 7 septembre à Marolles (CP).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : un total de 48 familles est recensé en Bassée et dans la vallée de l'Yonne (BP, JPS) : une à Marolles/réserve, 13 à Marolles/Préaux, 8 à Marolles/Motteux, 15 à Varennes, 6 à Bazoches, une à Barbey, deux à Balloy-Roselle, une à La Chapelotte-89, une indéterminée.

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : l'espèce est nicheuse probable au Rocher d'Avon et en plaine de Sorques (JCT). On relève 28 oiseaux en juillet, 37 en août et 39 jusqu'au 21 septembre. A noter trois passages spectaculaires de migrants : 10 le 25 août à Gravon (BB), 10 le 29 août et 29 ensemble le 4 septembre au-dessus de Nogent-sur-Seine-10 (YB). Enfin, un juvénile est observé le 7 septembre en train de manger un nid de guêpes à Gravon (BB).

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : 11 oiseaux en juillet, 5 en août, deux en septembre.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un individu le 13 octobre à Tréchy (JPS).

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (*Circaetus gallicus*) : on relève un oiseau le 16 juillet à Chanfroy (AM) et un le 3 août à Vayres-sur-Essonne, à la limite de notre secteur d'études (R. Bourdoncle).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : 8 oiseaux en juillet, 4 en août, 10 en septembre, un en octobre.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : 9 oiseaux en juillet, 4 en août, 3 en septembre, un en octobre.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : 11 oiseaux en juillet, 7 en août.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : on relève un total record de six données, qui concernent sans doute un nombre inférieur d'oiseaux : une femelle le 21 août à Courceroy-10 (YB); un individu les 1^{er} et 22 septembre à Gravon (BB); un individu le 22 septembre, un mâle le 29, un mâle le 13 octobre à Tréchy (JPS).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : deux couples nicheurs sont suivis en forêt de Fontainebleau (JCT) : dans un Pin sylvestre près de la Gorge aux Néfliers, où les jeunes sont volants le 3 août, et à la Malmontagne, où les jeunes sont volants le 5 août. On relève par ailleurs 4 oiseaux en juillet, 8 en août, 10 en septembre, 6 en octobre et 3 en novembre.

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : la migration postnupiale est illustrée par un nombre record d'observations, qui ne seront donc pas détaillées : 8 individus entre le 6 et le 31 août, 15 en septembre et un dernier, juvénile, le 17 octobre à Nogent-sur-Seine-10.

FAUCON KOBEZ (*Falco vespertinus*) : un mâle immature le 14 juillet à Montigny-le-Guesdier (J. Savry, JPS, SS, LS). Cette observation, la première dans notre secteur d'études depuis le mois de mai 1998, s'inscrit dans le prolongement d'un afflux printanier exceptionnel qui a touché l'ensemble du territoire français : au moins 682 oiseaux entre le 9 avril et le 28 juin 2002 (Dubois et Duquet, 2003).

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un individu le 15 octobre à Romilly-sur-Seine-10 et un le 13 novembre à Pars-lès-Romilly-10 (YB).

FAUCON HOBEREAU (*Falco subbuteo*) : la nidification est confirmée cette année encore au Rocher d'Avon : le nid est localisé le 21 août, alors que les jeunes sont déjà volants (JCT). Un autre nid est découvert le 21 juillet près de la Gorge aux Néfliers, dans un pin situé en secteur clôturé; les deux jeunes s'envolent début août et sont observés jusqu'au 23 (OC, JCT). On relève par ailleurs 10 oiseaux en juillet, 13 en août et 13 en septembre, le dernier étant observé le 22 à Tréchy (JPS).

FAUCON PÉLERIN (*Falco peregrinus*) : un juvénile le 13 juillet au Petit-Fossard (BP, JPS), un autre le 21 septembre à Gravon (BB).

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : un mâle le 25 septembre en parcelle 604 de la forêt de Fontainebleau (OC).

CAILLE DES BLÉS (*Coturnix coturnix*) : un chanteur le 31 juillet à Boissy-aux-Cailles (AM).

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : en dehors du marais de Larchant, où 4 individus sont contactés le 19 août, l'espèce est notée le 23 juillet à Marnay-10, le 27 juillet à Marolles, le 10 août à Galetas-89, le 17 août à Varennes et le 20 novembre à Nogent-sur-Seine-10.

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : 120 individus le 20 novembre à Gravon (BB), 71 le même jour à Nogent-sur-Seine-10 et 100 le 28 novembre à Marnay-10 (YB).

AVOCETTE ÉLÉGANTE (*Recurvirostra avosetta*) : un oiseau le 13 juillet à Bazoches (JPS).

OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oedicnemus*) : 3 oiseaux le 14 juillet à Montigny-le-Guesdier, site déjà noté au printemps (BP).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : encore 6 oiseaux le 16 septembre au Petit-Fossard (CP).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : 4 oiseaux en septembre à Balloy.

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : des bandes importantes sont recensées à la fin du mois de novembre : 150 le 20 à Gravon (BB), 1500 le 22 à La Tombe (JPS), 2200 le 30 à Chailly-en-Bière et 1000 le même jour à Marolles (LS).

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : des rassemblements très importants sont recensés à la fin du mois de novembre : 20 000 le 22 à La Tombe (JPS); 11 000 le 30 à Varennes, ainsi que 3000 à Chailly-en-Bière et 25 000 à Marolles (LS). Un oiseau isabelle est observé le 20 novembre à Gravon (BB).

BÉCASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) : un adulte le 5 août au Petit-Fossard (LS), un individu le 19 octobre à La Chapelotte-89 (CP).

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : 7 oiseaux en août, un en septembre, 7 en novembre, dont 6 le 10 à Marolles.

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) : 6 oiseaux en septembre, un en octobre.

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : un oiseau en juillet, 16 en août, 25 en septembre (dont 16 le 16 au Petit-Fossard), 10 en octobre et deux en novembre.

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un individu les 16 et 22 novembre au Petit-Fossard.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 9 oiseaux en juillet, 33 en août, 3 en septembre et un en octobre.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 24 oiseaux en juillet, 45 en août (dont 36 le 10 à Nangis), deux en octobre et 6 en novembre.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : toutes les données sont du mois d'août : un le 3, 6 le 5 et deux le 9 au Petit-Fossard (LS, BP), 8 le 10 à Nangis (JPS), un le 18 à Bazoches (LS).

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : 36 oiseaux en juillet, 71 en août, dont 47 le 10 à Nangis (JPS), 8 en septembre, 3 en novembre.

GOÉLAND BRUN (*Larus fuscus*) : 3 oiseaux le 30 novembre à Varennes, deux le même jour à Cannes-Écluse (LS).

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus cachinnans*) : 27 en juillet, 46 en août, dont 23 immatures le 14 à Noisy-sur-École (AM), 29 en septembre, 3 en novembre.

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : alors qu'aucun indice de reproduction n'avait été relevé au printemps, en particulier sur le site traditionnel de Varennes, on note un couple le 13 juillet à Balloy et le nourrissage d'un juvénile par un adulte le 28 juillet à Puy-la-Laude, près de Cepoy-45 (JCT, LS).

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : un oiseau en août, 4 en septembre.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : un oiseau le 29 juillet à Villeneuve-la-Guyard-89 (CP), un cadavre le 15 octobre à Marnay-10 (YB).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un cadavre le 10 juillet à Pont-sur-Seine-10 (YB).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : deux oiseaux en juillet, 7 en août et 9 en septembre avec un maximum de 4 le 6 au marais de Larchant (DS).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : une migratrice le 29 septembre et 3 le 13 octobre à Tréchy (JPS). Par ailleurs, deux oiseaux sont encore présents le 24 novembre à Chanfroy (JCT). Les premiers retours étant souvent notés dès le début de février, cela signifie que certaines années, le site n'est déserté que pendant environ deux mois.

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : les deux dernières sont notées le 20 octobre à Gravon (BB) et en plaine de Sorques (JCT).

HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*) : les 6 dernières sont signalées le 13 octobre à Tréchy (JPS).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : encore un oiseau le 29 septembre à Tréchy (JPS) et deux le lendemain au Polygone (OC).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : deux oiseaux les 5 et 21 août en plaine de Sorques; un le 3 septembre, deux le 21 septembre et deux le 8 octobre à Nogent-sur-Seine-10; un le 10 novembre à Marolles.

ROSSIGNOL PHILOMÈLE (*Luscinia megarhynchos*) : le dernier est un oiseau écrasé le 3 août à Montereau (LS).

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : 3 derniers le 16 septembre à Chanfroy (DS).

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : 7 oiseaux en août, 4 en septembre.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : deux oiseaux le 14 septembre à Chanfroy.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : un oiseau le 13 juillet à La Chapelotte-89, un le 30 septembre au Polygone.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : 14 individus le 6 novembre en forêt des Trois-Pignons.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) : l'espèce est contactée sur les mêmes sites de la Bassée auboise qu'au printemps : un oiseau les 31 juillet et 1^{er} août à Marnay-10, un les 5 septembre, 28 septembre et 3 octobre à Nogent-sur-Seine-10 (YB). La présence d'un individu le 19 juillet à Balloy (YB) annonce peut-être le retour de la Bouscarle en Seine-et-Marne, département d'où elle a disparu après les hivers très rudes du milieu des années 1980.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : 3 migrants le 5 août, un le lendemain au marais d'Épisy (DS, JCT).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*) : une donnée pour cette espèce qui se reproduit en petit nombre en Bassée : un couple nicheur le 18 juillet à La Villeneuve-au-Châtelot-10 (YB).

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*) : quatre oiseaux, dont un couple nicheur certain le 6 juillet, sont observés au Rocher de Milly (JCT). L'espèce est également contactée sur les sites traditionnels de la forêt des Trois-Pignons, à Chanfroy et au Coquibus, où un mâle est noté en octobre.

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : un chanteur le 4 juillet à la Faisanderie (JCT).

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : dernier le 29 septembre à Tréchy (JPS).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : 3 oiseaux le 31 août à Marnay-10, un le même jour à Nogent-sur-Seine-10 (YB), deux le 15 septembre à Gravon (BB).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un oiseau le 10 août à Périgny-la-Rose-10 (JPS), un le 7 septembre à Bazoches.

ÉTOURNEAU SANSONNET (*Sturnus vulgaris*) : parmi les dizaines de milliers d'individus rassemblés les 6 et 15 juillet dans un champ de pois au Petit-Fossard, on note deux oiseaux leucistiques : l'un avec le croupion blanc, l'autre entièrement blanc à l'exception de la tête et du manteau (LS, BP).

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*) : l'espèce est signalée le 16 novembre à Varennes.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : deux oiseaux le 29 septembre à Tréchy.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : seulement quelques oiseaux le 17 octobre à Chanfroy et le 22 novembre à Larchant.

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : les contacts sont encore plus fréquents qu'au printemps en forêt de Fontainebleau : une quinzaine d'individus en juillet; 25 en août, dont un vol de 20 le 19 à Chanfroy (AM); 5 en septembre et 5 novembre. Deux autres sites sont concernés : un oiseau le 6 juillet à Gravon, 5 le 3 août à Varennes.

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirrus*) : un chanteur en juillet à Épisy, un en août à Larchant.

ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ :

Oie à tête barrée (*Anser indicus*) : un oiseau le 21 août en plaine de Sorques.

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : un oiseau du 12 au 23 novembre à Marolles.

RÉFÉRENCES

DUBOIS, P.J. et DUQUET M. (2003). Afflux sans précédent de Faucons kobez *Falco vespertinus* en France au printemps 2002. *Ornithos* 10-3 : 97-102.

Faucon Kobez
(A. Larousse)



BOTANIQUE

OBSERVATION, EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU D'UNE LAICHE PRESUMÉE DISPARUE D'ÎLE-DE-FRANCE : LA LAICHE A UTRICULES LUSTRES, *CAREX LIPAROCARPOS*

Par Olivier NAWROT

Préambule

La forêt de Fontainebleau, par son histoire, sa situation et sa richesse écologique, constitue un site emblématique pour les naturalistes aussi bien franciliens que d'horizons plus lointains.

A ce titre, Fontainebleau est, depuis des siècles, très largement inventoriée ce qui conduit à une très bonne connaissance de son patrimoine naturel.

Nous possédons ainsi une abondante littérature relatant les observations de scientifiques de renommée tels que LAMARCK, DE CANDOLLE, JUSSIEU...

Aujourd'hui le pouvoir attractif de Fontainebleau ne se dément pas et cette tradition d'inventaires se poursuit par le biais des associations naturalistes, des nombreux « amateurs éclairés », et de façon un peu plus institutionnelle par l'Office National des Forêts et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Ce nombre important d'acteurs pourrait laisser à penser que ces 25 000 hectares légendaires et pittoresques ont dévoilé tous leurs secrets (en tous cas pour ce qui est de la botanique). Pourtant il faut bien se rendre à l'évidence que la connaissance est encore fragmentaire et, surtout, très hétérogène ; si les sites phares (Plaine de Chanfroy, Queue de Vache, Platières de Coquibus, Mare aux Couleuvreux...) semblent relativement bien connus (quoi que...), il n'en est pas de même pour des parts importantes de la forêt ne possédant pas de sites réputés.

Fontainebleau peut encore bel et bien dévoiler quelques trésors au botaniste attentif et prompt à sortir des sentiers battus tracés par les processions des naturalistes dominicaux...

Historique

Le *Carex liparocarpos* (anciennement *Carex nitida*) est signalé dès 1727 par S. VAILLANT dans la plaine du Chêne brûlé puis en 1845 par E. COSSON et E. GERMAIN dans leur « FLORE descriptive et analytique des ENVIRONS DE PARIS » comme suit ; « R.R.-Pelouses arides des coteaux sablonneux. — Plaine de la Chaise-à-l'Abbé dans la forêt de Fontainebleau (Maire) ».

H. E. JEANPERT, en 1911, dans son « VADE-MECUM du Botaniste dans la Région Parisienne » signale « *Carex nitida*, T.R., S-M. Fontainebleau ».



Photo : Olivier NAWROT

« *La GRANDE FLORE en couleurs* » de G. BONNIER (1911-1935) mentionne *Carex nitida* dans « *les Environs de Paris (forêt de Fontainebleau)* ».

R. GAUME le cite encore au carrefour La Vallière dans un bulletin de l'A.N.V.L de 1949, enfin H. BOUBY l'observe au Polygone militaire en 1963 et en 1971.

Il semble que ce soit la dernière mention de ce *Carex* pour l'Ile-de-France. Plus près de nous en 1996, G. ARNAL dans « *Les Plantes Protégées d'Ile-de-France* » indique l'espèce comme « *éteinte (ou présumée telle)* » alors qu'en 1998 G. DUHAMEL dans « *FLORE ET CARTOGRAPHIE DES CAREX DE FRANCE* » signale ce *Carex* par un point blanc dans la maille correspondant au massif de Fontainebleau, c'est-à-dire non revu postérieurement à 1950.

Observations contemporaines

Cette Laïche a toujours été signalée comme très rare dans notre région. Exceptée une unique mention à Montmorency : MAIRE-1836, BAUTIER-1880, elle ne paraît avoir existé qu'à Fontainebleau, et ce, dans un secteur limité (Champ de tir : l'actuel Polygone militaire, le Puits du Cormier, la Plaine de la Chaise-à-l'Abbé : maintenant Champ Minette et, enfin, les environs du Mont Morillon).

L'ensemble de ces lieux forme une large bande est-ouest d'environ 3 kms qui part du Polygone, coupe la N152 et vient s'arrêter à la N7, le tout à 1-1,5 km au sud du carrefour de l'obélisque.

C'est dans ce même secteur que la Laïche à utricules lustrés (*Carex liparocarpos* Gaudin) a de nouveau été observée en juin 2003 (observateur : O. NAWROT / CBNBP), dans le cadre de prospections pour le Conseil général de Seine-et-Marne (Direction de l'Eau et de l'Environnement). La population assez importante (plus d'une centaine d'individus) est composée d'une majorité d'individus fertiles qui, malgré la date avancée (24 juin), présentaient des épis mâles bien visibles et des épis femelles encore pourvus de leurs utricules.

Photo : Olivier NAWROT



Aspect de la station (non loin de la N7) : la Laïche occupe les zones semi-piétinées de ce carrefour forestier sablo-caillouteux.

Photo : Olivier NAWROT



La Laïche se localise dans les secteurs de pelouse peu dense voire discontinue, où la Koelerie abonde.

Si la station est assez conséquente, elle reste très localisée (quelques m²) sur le bord d'un carrefour forestier. L'apport anthropique de remblai calcaire et de mignonnette en cette place ne semble (heureusement) pas avoir perturbé la laïche (rappelons que c'est une espèce des pelouses calcaricoles sableuses qui recherche donc des sols sableux secs enrichis de cailloutis calcaires).

« Loi des séries » oblige, une seconde station a été redécouverte quelques jours plus tard (observateur : O. JUPILLE / CBNBP) à Champ Minette, site expertisé par le Conservatoire botanique pour le compte de l'Office National des Forêts. La station, très réduite puisque ne comptant que 5 pieds, colonise également une pelouse sablo-calcaire.

Ces deux observations rapprochées nous laissent à penser que cette rarissime laïche n'était pas disparue du massif bellifontain (son habitat ayant toujours existé) mais plutôt « oubliée ». Il est vrai que sa discrétion et sa taille modeste ne facilitent pas sa détection.

Aussi, nous invitons la « communauté naturaliste » à observer d'un œil attentif les pelouses sablo-calcaires de Fontainebleau (et d'ailleurs) afin, éventuellement, d'observer d'autres stations de cette laïche.

Descriptif morphologique

La Laïche à utricules lustrés appartient au groupe des *Carex* hétérostachyés (à trois stigmates) ; c'est-à-dire à plusieurs épis unisexués. Elle est longuement rhizomateuse, voire stolonifère. De port assez grêle, cette Laïche excède rarement une vingtaine de centimètres. Sa tige est droite, trigone, lisse ou parfois un peu scabre au sommet. Les feuilles vert-jaunâtre de 1-2 mm de large n'atteignent pas l'inflorescence.

Cette dernière se compose d'un épi mâle terminal mince, fusiforme et brun-pâle. Les épis femelles au nombre de deux ou trois sont ramassés sous l'épi mâle, l'inférieur, est cependant un peu distant, pédicellé et naît d'une bractée courte et engainante.

Les utricules, gros (3-4 mm), ovoïdes, glabres, striés, roux, brillants et à bec court constituent assurément l'élément de diagnose le plus efficace. Les écailles femelles brun-rougeâtre à marge blanchâtre sont assez courtes.

Les risques de confusion sont faibles, cependant la Laïche des bruyères (*Carex ericetorum* Pollich) qui peu fréquenter les mêmes milieux, lui ressemble un peu. Un examen succinct des épis femelles (tous sessiles) et des utricules (pubescents, bruns et non brillants) doit suffire à lever toute ambiguïté.

Photo : Olivier NAWROT



Photo : Olivier NAWROT

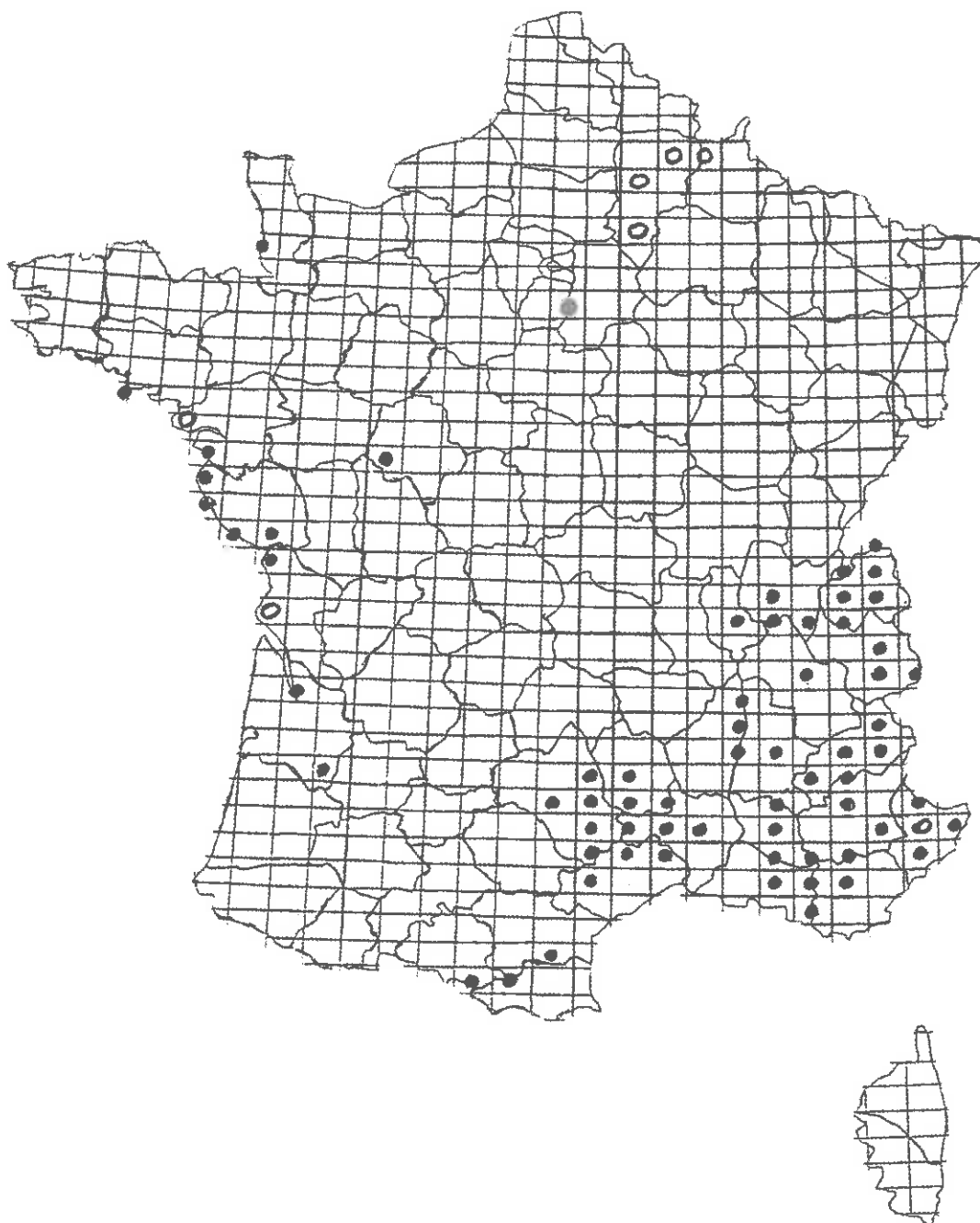


Carex liparocarpos est une espèce assez sociable qui peut coloniser le milieu par multiplication végétative. A Fontainebleau elle se présente sous forme d'une population assez dense mais diffuse : seuls les vides (poches pionnières sablo-caillouteuses) du *Koelerion* sont colonisés.

Répartition

Ce *Carex* de distribution centre et sud européen s'observe en France essentiellement dans un petit quart sud-est. On le retrouve également sur le littoral atlantique, du Morbihan à la Gironde. Ailleurs sa présence est exceptionnelle (Indre-et-Loire, Manche et...Seine-et-Marne).

Carte modifiée d'après « FLORE ET CARTOGRAPHIE DES CAREX DE FRANCE », G. DUHAMEL 1998.



Les stations de l'Aisne étant (*a priori*) disparues, Fontainebleau constitue un remarquable isolat en devenant la seule station de cette espèce pour tout le tiers nord-est de la France. Les stations les plus proches se trouvent en Indre-et-Loire et dans la Manche.

Ecologie et approche phytosociologique

Afin de cerner l'écologie de ce *Carex*, le plus simple est de décrire le contexte floristique de ses deux stations bellifontaines :

Taxons	Indice de rareté	Station 1	Station 2
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Extrêmement commun		X
<i>Agrostis capillaris</i>	Très commun	X	
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Commun	X	
<i>Arabis hirsuta</i> *	Assez commun		X
<i>Avenula pubescens</i>	Assez rare	X	
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Très commun	X	X
<i>Bromus hordeaceus</i>	Très commun	X	
<i>Bromus sterilis</i>	Extrêmement commun	X	
<i>Campanula rapunculus</i>	Très commun	X	
<i>Carex liparocarpos</i> **	Exceptionnel	X	X
<i>Carex spicata</i>	Commun	X	
<i>Cerastium arvense</i>	Assez commun	X	
<i>Echium vulgare</i> *	Commun	X	
<i>Euphorbia cyparissias</i> *	Commun		X
<i>Galium verum</i> *	Commun		X
<i>Helianthemum nummularium</i>	Commun	X	
<i>Herniaria glabra</i> **	Assez rare	X	
<i>Hieracium pilosella</i> *	Commun	X	
<i>Hypericum perforatum</i>	Extrêmement commun		X
<i>Koeleria albenscens</i> **	Rare	X	X
<i>Ligustrum vulgare</i>	Extrêmement commun		X
<i>Minuartia hybrida</i> *	Assez commun	X	
<i>Petrorhagia prolifera</i> **	Assez rare	X	
<i>Phleum phleoides</i> *	Assez rare	X	
<i>Plantago lanceolata</i>	Extrêmement commun	X	
<i>Poa pratensis</i> *	Très commun		X
<i>Potentilla neumanniana</i> *	Commun	X	
<i>Quercus robur</i>	Extrêmement commun		X
<i>Rosa arvensis</i>	Très commun	X	
<i>Sanguisorba minor</i>	Très commun	X	X
<i>Scabiosa columbaria</i>	Assez commun	X	
<i>Sedum rupestre</i>	Assez commun	X	
<i>Stachys recta</i>	Commun		X
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Commun		X
<i>Trifolium campestre</i> *	Très commun	X	
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Assez commun		X
<i>Vulpia myuros</i> *	Commun	X	
<i>Xolantha guttata</i>	Assez rare		X

Ce cortège quelque peu hétéroclite fait tout de même apparaître nombre d'espèces des pelouses calcicoles, notamment des pelouses sableuses. Notons aussi que la Koelérie est abondante sur les deux stations.

Carex liparocarpus appartient donc à la végétation vivace des pelouses xérophiles psammophiles calcaricoles que l'on rattache au *Koelerion albescentis*.

Dans le tableau, les espèces suivies de ** sont caractéristiques de ce groupement, celles suivies de * en sont des espèces compagnes.

Conclusion

L'Ile-de-France « retrouve » donc un *Carex* qui figurait jusqu'ici sur la triste liste nécrologique de nos espèces disparues. Sur les 59 espèces de ce genre qu'a compté historiquement notre région, 6 sont toujours considérées comme éteintes. Il s'agit de *Carex davalliana*, *Carex diandra*, *Carex dioica*, *Carex hordeistichos*, *Carex ligerica* et *Carex umbrosa*. Des redécouvertes ne sont, cependant, pas à exclure ; même si pour les trois premières, la disparition et la forte dégradation des milieux tourbeux laissent un bien mince espoir.

Souhaitons « longue vie » à la Laïche à utricules lustrés en Ile-de-France. Ce souhait devrait être facilité par la bienveillance de l'Office-National-des-Forêts qui a été informé de la localisation précise des deux stations de cette rarissime espèce qui bénéficie d'une protection en Ile-de-France (arrêté du 11 mars 1991).

Bibliographie

BONNIER G. (1911-35).- *Flore complète illustrée. Réédition 1986*, Belin, Paris.

BOUBY H. (1972).- Notes floristiques et taxonomiques sur la forêt de Fontainebleau (2^e partie). Bulletin bimestriel, A.N.V.L.

DUHAMEL G. (1998).- *Flore et cartographie des carex de France*.

GAUME R. (1949).- Récoltes phanérogamiques en forêt de Fontainebleau. Bulletin mensuel, A.N.V.L..

VAILLANT S. (1727).- *Botanicon parisiense ou dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent aux environs de paris, compris la carte de la prévôté et de l'élection de la dite ville*.

Olivier NAWROT
Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien
61, rue Buffon
75005 PARIS

BOTANIQUE

REDECOUVERTE, EN FORET DE FONTAINEBLEAU, DE DEUX STATIONS D'AIL JAUNE, *ALLIUM FLAVUM*

Par Olivier NAWROT¹

L'ail jaune a toujours été très rare en Ile-de-France : une citation ancienne dans les Yvelines (bois près de Bonnières-sur-Seine) et quelques mentions dans le massif de Fontainebleau. Mentionné dans ce dernier secteur dès 1653, il y a été dès lors régulièrement observé en quatre sites : Plaine de la Chaise-à-l'Abbé, Faisanderie, hippodrome du Grand-Parquet (Fontainebleau) et plaine de Chanfroy (Arbonne-la-forêt). C'est uniquement dans ce dernier endroit où il s'est maintenu jusqu'à nos jours, l'ensemble des stations bellifontaines étant présumé éteint (la dernière mention date de 1963 pour l'hippodrome du Grand-Parquet avec une ultime mention en 1978 au Mont Morillon).

C'est sur le faîtage du mur d'enceinte de l'hippodrome du Grand-Parquet que vingt-cinq ans après (Obs : O. NAWROT-18 juillet 2003) l'Ail jaune a été retrouvé.

La population est très importante puisque estimée à au moins 300 pieds ; pour mémoire, la population de Chanfroy oscille entre une dizaine et une cinquantaine de pieds selon les années.



Olivier NAWROT

Le même jour, c'est à quelques centaines de mètres de là qu'une seconde station est découverte (Obs : O. NAWROT) à Champ-Minette (ancienne Plaine de la Chaise-à-l'Abbé) site en cours d'expertise par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien pour le compte de l'O.N.F. Numériquement restreinte (une trentaine de pieds dénombrés) cette station est similaire en tous points à celle de Chanfroy.

Elle occupe une lande à *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea* et *Genista sagittalis* en mosaïque avec une pelouse sablo-calcaire à *Veronica spicata*, *Rosa pimpinellifolia* et *Koeleria albescens*. Quelques pieds occupent un bord de chemin en situation d'ourlet thermophile (ourlet à *Asperula tinctoria* en lisière de Chênaie pubescente).

La discussion sur l'indigénat de l'Ail jaune en Ile-de-France n'est donc toujours pas close : si la station du mur du Grand-Parquet incline pour une introduction, au contraire celle de Champ-Minette (à l'image de celle de Chanfroy) témoignerait de sa spontanéité dans notre région. Naturalisée ou non, rappelons que cette espèce est protégée dans notre région (arrêté du 11 mars 1991).

Du long linéaire de mur de l'hippodrome, seule une faible longueur héberge encore *Allium flavum*. Cette régression peut vraisemblablement s'expliquer par des cueillettes (au moins pour les secteurs les plus accessibles), ponctuellement par l'envahissement du Lierre mais surtout par le décapage, en de nombreux endroits, de la couche de substrat sur le faîtage du mur.

¹ Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, 61, rue Buffon, 75005 PARIS

Ci-contre : vue partielle de la station ; c'est sur une section d'environ 200 mètres, (peu perceptible car non limitrophe de la nationale et des parkings) que l'Ail jaune se maintient. Cette population est estimée à 300 pieds minimum.



Olivier NAWROT

Au regard du nombre d'individus (une trentaine), la station d'*Allium flavum* de Champ-Minette apparaît marginale. En revanche, au vue de sa situation en milieu semi-naturel, cette station mérite une attention toute particulière. Un relevé phytosociologique sera effectué en 2004 afin de comparer précisément les conditions stationnelles avec celles de Chanfroy et de définir l'habitat de cet Ail exceptionnel en Ile-de-France.

Ci-contre : aspect de la station d'*Allium flavum* de Champ-Minette. Comme en plaine de Chanfroy, l'Ail jaune émerge au sein de la lande à Ericacées.



Olivier NAWROT

Bibliographie

- ARNAL G. (1996).- *Les plantes protégées d'Ile-de-France* Collection Parthénope, Paris .
 BOUBY H. (1963).- Quelques localités botaniques classiques de Fontainebleau, compte-rendu de l'excursion du 9 juin 1963», Bulletin bimestriel, A.N.V.L..
 COSSON, E. & GERMAIN DE SAINT-PIERRE, E (1861).- Flore des environs de Paris ou description des plantes qui croissent spontanément dans cette région et celles qui y sont généralement cultivées, accompagnées de tableaux synoptiques..
 PIPERON G. (1980).- Localité de plantes observées ces dernières années en forêt de Fontainebleau. Bulletin Bimestriel A.N.V.

METEOROLOGIE

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU : JANVIER - JUIN 2003

Ces informations sont extraites de " Climatologie de Seine-et-Marne " bulletin mensuel publié par METEO-FRANCE.

JANVIER 2003 : Mois pluvieux, très froid, normalement ensoleillé. Période sans dégel du 5 au 18.

Températures **Moyenne :** 1.9°C (normale : 3.1°C)

moyenne des minimales : -1.6°C

moyenne des maximales : 5.4°C

température la plus basse : -12.2°C le 13

température la plus élevée : 14.5°C le 2

Pluie **Cumul :** 81.1 mm (normale : 66 mm)

pluviométrie la plus élevée : 16.4 mm le 2

aux bornages

ARBONNE 70.1 mm

MELUN 77.3 mm

NEMOURS 68.9 mm

NOISY/ECOLE 80.7 mm

SAINT-MAMMES 83.9mm

LE VAUDOUE 81.2 mm

par rapport à Fontainebleau

-11.0

-3.8

-12.2

-0.4

2.8

0.1

Insolation 62 heures à MELUN-VILLAROCHE (moyenne : 60 heures)

Vents Bonne fréquence des vents de nord due aux conditions anticycloniques du 5 au 12. Fréquence normale des vents de Sud à Sud-Ouest.
Vents forts du 1 au 5 (violents le 2 : 90 à 110 km/h).

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 5.2 mm (par décade : 0.0 – 1.3 – 2.9)
4.6 mm à MELUN-VILLAROCHE

*

FEVRIER 2003 : Mois sec, un peu froid à cause de la période du 1er au 19. La seconde partie de mois est bien ensoleillée.

Températures **Moyenne :** 2.8°C (normale : 3.9°C)

moyenne des minimales : -1.7°C

moyenne des maximales : 7.3°C

température la plus basse : -8.5°C le 18

température la plus élevée : 14.9°C le 26

Pluie **Cumul :** 22.6 mm (normale : 56 mm)

pluviométrie la plus élevée : 6.0 mm le 3

<i>aux bornages</i>		<i>par rapport à Fontainebleau</i>
ARBONNE	19.7 mm	-2.9
MELUN	26.4 mm	3.8
NEMOURS	18.6 mm	-4.0
NOISY/ECOLE	24.2 mm	1.6
SAINT-MAMMES	22.2 mm	-0.4
LE VAUDOUE	24.2 mm	1.6

Insolation **107 heures** à MELUN-VILLAROCHE (moyenne : 81 heures)

Vents Grande fréquence (3 fois plus que d'habitude) des vents d'Est.
Pas de vents forts..

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 17.3 mm (par décade : 2.7 – 6.2 – 8.4)
18.3 mm à MELUN-VILLAROCHE

*

MARS 2003 : Sec, très chaud avec record de soleil, autrement dit un mois de mars exceptionnel dans notre climatologie.

Températures **Moyenne : 9.0°C** (normale : 6.8°C)
moyenne des minimales : 1.7°C
moyenne des maximales : 16.3°C
température la plus basse : -0.5°C le 19
température la plus élevée : 23.1°C le 25

Pluie **Cumul : 17.0 mm** (normale : 62 mm)
pluviométrie la plus élevée : 7.2 mm le 5.

<i>aux bornages</i>		<i>par rapport à Fontainebleau</i>
ARBONNE	15.7 mm	-1.3
MELUN	14.0 mm	-3.0
NEMOURS	22.0 mm	5.0
NOISY/ECOLE	13.8 mm	- 3.2
SAINT-MAMMES	21.9 mm	4.9
LE VAUDOUE	14.2 mm	-2.8

Insolation **217 heures** à MELUN-VILLAROCHE (moyenne : 128 heures)
Précédent record : 208 heures en mars 1961

Vents Beaucoup de vent de Nord-Est avec les fréquentes conditions
anticycloniques. Moins de vents de Sud-Ouest.
Vents assez forts du 1^{er} au 15.

Evapo-transpiration potentielle (ETP) 59.3 mm (par décade : 11.3 – 22.2 – 25.8)
62.4 mm à MELUN-VILLAROCHE

*

AVRIL 2003 : Encore un mois sec malgré les pluies en fin de mois. Encore un mois chaud et même très chaud du 12 au 24. Bien ensoleillé.

Températures

Moyenne : 10.6°C (normale : 9.3°C)
 moyenne des minimales : 3.6°C
 moyenne des maximales : 17.6°C
 température la plus basse : -8.5°C le 8
 température la plus élevée : 25.7°C le 15

Pluie

Cumul : 63.6 mm (normale : 57 mm)
 pluviométrie la plus élevée : 13.4 mm le 26

aux bornagespar rapport à Fontainebleau

ARBONNE	41.7 mm	-21.9
MELUN	38.0 mm	-25.6
NEMOURS	54.6 mm	-9.0
NOISY/ECOLE	57.4 mm	-6.2
SAINT-MAMMES	51.1 mm	-12.5
LE VAUDOUE	56.3 mm	-7.3

Insolation

224 heures à MELUN-VILLAROCHE (moyenne : 171 heures)

Vents

Encore beaucoup de vents au Nord-Est, souvent modérés ou assez forts.
 Vents très forts le 2 et le 30 (60 à 90 km/h).

Evapo-transpiration potentielle (ETP)

88.7 mm (par décade : 25.0 – 34.2 – 29.5)
 95.1 mm à MELUN-VILLAROCHE

*

MAI 2003 : Mois pluvieux qui met fin à la sécheresse de fin d'hiver-début du printemps. Encore des températures moyennes supérieures à la normale mais la douceur est très limitée. L'ensoleillement est normal.

Températures

Moyenne : 13.9°C (normale : 13.4°C)
 moyenne des minimales : 8.1°C
 moyenne des maximales : 19.8°C
 température la plus basse : -1.1°C le 15
 température la plus élevée : 28.8°C le 31

Pluie

Cumul : 110.0 mm (normale : 67 mm)
 pluviométrie la plus élevée : 31.6 mm le 5

aux bornagespar rapport à Fontainebleau

ARBONNE	88.0 mm	-22.0
MELUN	94.8 mm	-15.2
NEMOURS	91.0 mm	-19.0
NOISY/ECOLE	99.6 mm	-10.4
SAINT-MAMMES	93.0 mm	-17.0
LE VAUDOUE	91.5 mm	-18.5

Insolation	210 heures à MELUN-VILLAROCHE (normale : 205 heures)
Vents	Nette présence des vents de Sud-Ouest au détriment des vents de Nord à Est moins fréquents que d'habitude. Vents forts les 2 et 13 (rafales 80 km/h)
Evapo-transpiration potentielle (ETP)	100.1 mm (par décade : 30.2 – 28.6 – 41.3) 104.7 mm à MELUN-VILLAROCHE



JUIN 2003 : Record de chaud en température moyenne pour un mois de juin (précédent record juin 1976 avec 19.9°C en Tmoyenne). Mois sec et ensoleillé.

Températures	Moyenne : 20.3°C (normale : 16.4°C)
	moyenne des minimales : 13.7°C
	moyenne des maximales : 26.9°C
	température la plus basse : 7.9°C le 21
	température la plus élevée : 32.8°C le 22
Pluie	Cumul : 39.2 mm (normale : 65 mm)
	pluviométrie la plus élevée : 18.8 mm le 4

aux bornages

ARBONNE	37.4 mm
MELUN	23.0 mm
NEMOURS	46.6 mm
NOISY/ECOLE	38.8 mm
SAINT-MAMMES	50.6 mm
LE VAUDOUE	41.7 mm

par rapport à Fontainebleau

-16.2
7.4
-0.4

Insolation	262 heures à MELUN-VILLAROCHE (moyenne : 208 heures)
Vents	Bonne fréquence des vents d'Est et de Nord. Pas de vents forts.
Evapo-transpiration potentielle (ETP)	136.4 mm (par décade : 40.8 – 47.2 – 48.4) 141.4 mm à MELUN-VILLAROCHE

Gérard Fleuter